

## LE PROCESSUS D'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS EN FRANCE : INÉGALITÉS ET SEGMENTATION

[Mirma Safi](#)

Éditions Technip & Ophrys | « [Revue française de sociologie](#) »

2006/1 Vol. 47 | pages 3 à 48

ISSN 0035-2969

ISBN 2708011367

DOI 10.3917/rfs.471.0003

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2006-1-page-3.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Technip & Ophrys.

© Éditions Technip & Ophrys. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Mirna SAFI

## Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation\*

### RÉSUMÉ

Cet article porte sur l'intégration des immigrés en France en tant que processus démographique, économique, social et politique. Les méthodes utilisées sont de type quantitatif et se fondent sur l'exploitation statistique de l'enquête MGIS (Mobilité géographique et insertion sociale, INSEE-INED, 1992). En partant d'une littérature qui met l'accent sur le caractère multidimensionnel et segmenté du processus d'intégration des immigrés, on a cherché à élaborer une typologie empirique de ce dernier permettant de tester l'existence de différents modèles. On montre alors que l'hypothèse classique de l'intégration qui suppose l'existence d'un processus de convergence uniforme n'est validée que pour le cas des Espagnols. D'autres modèles plus complexes et plus segmentés semblent caractériser les différentes communautés représentées dans l'enquête.

Bien que la statistique publique permette d'appréhender de mieux en mieux les populations immigrées et issues de l'immigration, les études de type quantitatif sur ces dernières sont très rares en France (1). Ce texte vise à analyser le processus d'intégration des immigrés de manière positive en testant, à partir d'un matériau empirique adapté, deux principales théories ayant façonné la sociologie de l'immigration. La théorie classique de l'assimilation convergente et la théorie de l'assimilation segmentée que l'on développera ci-dessous se distinguent surtout par l'importance qu'elles accordent aux différents acteurs pouvant jouer un rôle dans le processus d'intégration. La première considère l'intégration comme un parcours individuel dont la vitesse et le résultat final dépendent des caractéristiques des migrants et de

\* Je remercie Serge Paugam de son aide et de son soutien ainsi que tous les membres du LSQ-CREST-INSEE, notamment Philippe Coulangeon et Louis-André Vallet. Merci aussi à Nicolas Herpin et Chloé Tavan pour leurs remarques et conseils. Je tiens également à remercier le comité de rédaction de la *RFS* qui m'a aidée à améliorer la rédaction de cet article. Ce travail trouve ses racines dans le cadre d'un groupe de travail à l'ENSAE réalisé avec la participation de Gaël de Peretti et Emmanuel

Jessua, sous la direction de Roxane Silberman ; je les remercie vivement tous les trois. Les positions prises dans cet article sont les miennes et n'engagent ni le LSQ ni l'ENSAE.

(1) L'étude que fait Michèle Tribalat à partir de l'enquête MGIS est une des rares analyses quantitatives dans ce domaine (Tribalat, 1995 ; Tribalat *et al.*, 1996). On peut aussi citer les travaux récents de Jean-Luc Richard (2002) qui exploitent l'échantillon démographique permanent.

leur durée de séjour, alors que la seconde l'envisage comme le produit d'une combinaison de facteurs individuels, collectifs et institutionnels, qui peut aboutir à l'observation de fortes inégalités dans le destin des communautés d'immigrés. Dans ce texte, nous cherchons à décrire ces inégalités et tentons de détecter les mécanismes qui peuvent les expliquer. Nous montrons notamment que lorsque l'on accepte des hypothèses théoriques qui s'écartent du modèle républicain, on peut trouver des résultats originaux mettant l'accent sur la complexité et la multidimensionnalité du processus d'intégration, et la diversité des modèles d'intégration possibles.

Nous commencerons par un bref passage en revue théorique de travaux essentiellement américains ayant façonné la réflexion sociologique sur l'immigration. Cela nous permettra de poser les hypothèses théoriques et conceptuelles de notre démarche. Nous présenterons ensuite nos données et les étapes successives du travail statistique qui nous a permis d'étudier les articulations spécifiques qui existent entre les différentes dimensions du processus d'intégration en mettant l'accent sur la diversité des modes d'incorporation (Alexander, 2001).

### **Assimilation classique *versus* assimilation segmentée**

La théorie assimilationniste a dominé la littérature sur l'immigration pendant une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle ; c'est d'ailleurs pour cela qu'il est commun de l'appeler la théorie classique. Cette théorie anticipe qu'au fil du temps et des générations, les populations issues de l'immigration se rapprocheraient de plus en plus des natifs jusqu'à devenir indiscernables par rapport à ces derniers. Derrière cette perspective, on retrouve l'hypothèse selon laquelle il existe un processus naturel par lequel divers groupes ethniques partagent une culture. Ce processus consisterait en une perte progressive de l'ancienne culture à l'avantage de la nouvelle et, une fois démarré, il mènerait inévitablement et irréversiblement à l'assimilation, au sens fort du terme (2).

La première conséquence de cette théorie est qu'elle traduit une vision individualiste de l'immigration et du processus d'adaptation des populations immigrées au pays d'accueil. De plus, l'assimilation classique considère que la migration aboutit à la situation de l'homme « marginal » (Park, 1928) : les immigrants sont attirés par la culture de la société hôte mais leur culture d'origine les « retient ». Cette manière de présenter les choses était très présente dans les travaux de l'École de Chicago sur l'immigration : R. Park et

(2) Comme le souligne Gérard Noiriel (1992) la différence primordiale entre le concept d'intégration et celui d'assimilation réside dans le fait que cette dernière « opère non seulement grâce à l'action développée consciemment par la communauté pour renforcer le conformisme de ses membres, mais

aussi en raison des mécanismes inconscients (relevant souvent de la psychologie sociale) qui conduisent l'individu intégré au groupe (ou en voie d'intégration) à s'identifier à ses valeurs collectives et à faire siennes ses normes dominantes ».

E. Burgess (1921) définissent l'assimilation comme le « partage d'une mémoire historique commune ». C'est ainsi que les premiers travaux sur l'immigration se concentrent sur le processus de réduction des hétérogénéités culturelles et sociales entre les populations issues de l'immigration et la population native, et ne tiennent pas compte des éléments de contexte qui peuvent avoir un impact sur le processus d'intégration.

Dans cette mesure on peut dire que, du point de vue de l'assimilation classique, les caractéristiques ethniques telles que les normes de comportement, la langue ou les enclaves professionnelles sont des inconvénients : les immigrés doivent « se libérer » de leur ancienne culture pour pouvoir sortir des positions marginales. C'est ce qui explique la nature des études empiriques menées dans le cadre de cette perspective théorique ; comme le souligne Abdelmalek Sayad (1999), les caractéristiques et les conduites des immigrés sont toujours interprétées en termes de « manquements » par rapport aux normes de la société d'accueil. On voit bien alors toute la dimension ethnocentrique de cette théorie de l'intégration.

Il convient tout de même de nuancer ces propos en signalant l'évolution que cette perspective classique de l'immigration a connue. Dans le cas français, cette évolution a abouti à la quasi-disparition du terme assimilation du vocabulaire scientifique alors qu'il est toujours utilisé aux États-Unis sans connotation péjorative. En effet, dans les premières études sur l'immigration, l'assimilation était considérée comme un processus d'alignement de comportements de personnes appartenant à des groupes minoritaires, ce qui sous-entend l'existence d'un rapport de force rappelant l'expérience de la colonisation (Sayad, 1979). Aux États-Unis on a rapidement abandonné cette image en conservant le terme : dès les années soixante l'assimilation y est considérée comme « la réinterprétation spontanée et libre, par des migrants, de leurs traditions d'origine à l'intérieur du cadre légal et politique de la nation démocratique » écrit Dominique Schnapper (1999). Pour la France, on a voulu rompre avec ces premières études en changeant complètement le terme et en optant de manière quasi unanime pour le terme intégration qui admet la persistance de spécificités culturelles des populations immigrées ou issues de l'immigration. Ce dernier acquiert une dimension officielle lors de la création du Haut Conseil à l'Intégration en 1989.

Néanmoins, on peut dire que cette modification des termes traduit plus le poids d'une certaine idéologie politique – et aussi d'une culpabilité historique – qu'un véritable virement théorique. En effet, la théorie de l'intégration « à la française » s'inscrit dans une large mesure dans la théorie classique telle qu'elle a été définie ci-dessus. L'intégration est perçue comme un processus de *convergence uniforme* des caractéristiques des immigrés vers la moyenne de celles de la société française. Derrière cette vision, on retrouve l'hypothèse qu'il existe un corps unifié et central de la société d'accueil, que l'on pourrait qualifier de « non ethnique » ou de « moyen ». Le processus d'intégration s'opère alors dans ce corps central et les travaux empiriques sur l'immigration consistent à comparer les caractéristiques des populations immigrées par rapport à ce dernier.

En dépit de toutes les critiques que l'on peut formuler vis-à-vis de cette théorie classique de l'intégration, force est de constater que la quasi-totalité des études empiriques conduites aux États-Unis montrent qu'elle « fonctionnait » plutôt bien jusqu'à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Alba et Nee, 1997) (3). Les scientifiques sont presque unanimes pour affirmer que les descendants des immigrants européens arrivés aux États-Unis entre 1880 et 1924 ont été largement absorbés dans les institutions de la société américaine tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Les études sociologiques ont mis en évidence l'existence d'une mobilité sociale ascendante entre les générations des immigrants, ainsi qu'une croissance du taux de mariages mixtes caractéristiques de ces anciennes vagues d'immigration (Alba et Golden, 1986 ; Pagnini et Morgan, 1990). Or, les choses semblent de plus en plus complexes pour les nouvelles vagues d'immigration (Esser, 2003).

Avec les années soixante, la perspective classique de l'assimilation devait se confronter à de nouveaux défis avec l'arrivée d'immigrants non européens. À la place de la convergence attendue et de l'intégration dans le corps central de la société, les études récentes ont mis en évidence l'existence d'« anomalies » (Zhou, 1997). La première anomalie concerne le maintien des différences ethniques à travers les générations. Les modèles d'assimilation considèrent l'intégration comme une fonction de la durée du séjour et du nombre de générations. Or, les études récentes ont révélé l'existence d'un modèle opposé : plus la durée du séjour est longue et plus l'inadaptation, mesurée en termes de performances scolaires, d'aspirations et de poids du groupe d'immigrés, est forte (4). En d'autres termes, les désavantages se reproduisent au lieu de diminuer. Les études sur la mobilité générationnelle montrent que de faibles différences peuvent se transformer en de très fortes inégalités professionnelles et scolaires avec la durée du séjour (5). Les rendements de l'intégration varient en fonction de l'espace où les immigrants s'installent (dans les banlieues aisées où la classe moyenne est majoritaire ou dans

(3) Malheureusement, on ne peut pas dire de même pour le cas de la France pour la simple raison qu'il n'y a pas vraiment eu d'études empiriques cherchant à tester ce type d'hypothèse dans le domaine des sciences sociales. Néanmoins, les travaux historiques, notamment ceux de Gérard Noiriel (1986, 1992), montrent que si ce modèle fonctionnait c'est pour des raisons liées plus à la structure de la société française – notamment la « capacité intégrationniste » de la classe ouvrière – qu'à sa pertinence intrinsèque.

(4) N. Landale et R. Oropesa (1995) trouvent par exemple que la situation des enfants d'immigrés asiatiques ou hispaniques tend à se détériorer avec la durée du séjour aux États-Unis notamment à cause de l'augmentation du nombre de familles monoparentales. En France, les travaux de L.-A. Vallet et J.-P. Caille (1995, 1996) montrent que, dans l'expli-

cation de l'écart global de performances et de carrières scolaires entre les élèves étrangers ou issus de l'immigration et leurs condisciples, la part qui renvoie spécifiquement au fait d'être étranger ou issu de l'immigration est limitée. Ce sont leurs « conditions objectives de vie », c'est-à-dire le fait qu'ils sont sur-représentés dans les milieux familiaux et sociaux à faibles ressources économiques et culturelles, qui expliquent qu'ils encourent les risques les plus grands de difficultés scolaires.

(5) Ces résultats peuvent déjà être trouvés dans les travaux de H. S. Becker (1963) mais aussi des travaux plus récents sur la scolarité et la mobilité sociale des enfants d'immigrés tels que ceux de J. Perlmann (1989). Les résultats que trouve G. Felouzis sur la ségrégation ethnique à l'école (2003) peuvent être rapprochés de ces formes d'anomalies dans le déroulement du processus d'intégration.

les quartiers pauvres ou les ghettos du centre-ville). Les caractéristiques d'une grande partie des enfants d'immigrés ont « convergé » vers celles des habitants des quartiers pauvres et défavorisés où ils ont plus de chance de rencontrer les membres des minorités ethniques que ceux de la majorité dominante. Or, le modèle classique est incapable de rendre compte de cette nouvelle donne empirique de l'immigration.

L'équipe de chercheurs autour de Alejandro Portes (1995) a développé durant la dernière décennie une nouvelle théorie de l'intégration qui met l'accent sur son caractère multidimensionnel. La théorie de l'*assimilation segmentée* présente le modèle classique d'intégration en tant que cas particulier d'une typologie plus complexe de modes d'incorporation possibles dans la société d'accueil. Par ailleurs, elle permet de concilier la théorie de l'intégration avec les critiques des culturalistes (Glazer et Moynihan, 1972) ou des structuralistes (Blau et Duncan, 1967 ; Portes et Borocz, 1989) (6). En effet, cette théorie cherche à expliquer pourquoi et comment les « nouveaux immigrés » et leur descendance adoptent des itinéraires d'intégration différents de ceux des anciennes vagues. Pour cela, elle analyse le processus d'intégration du point de vue dual de l'acculturation et de l'adaptation économique dans le contexte d'une société composée de segments inégaux et ségrégués.

La théorie de l'assimilation segmentée considère que le processus d'incorporation se déploie en trois modèles multidirectionnels (Portes, 1995 ; Silberman, 2002) :

– Une mobilité sociale ascendante caractérisée par une acculturation et une intégration économique dans les structures de la classe moyenne. Ce modèle correspond à la version « moderne » de l'assimilation classique qui voit l'assimilation culturelle aller de pair avec une mobilité sociale progressive.

– Une mobilité sociale descendante caractérisée par une acculturation et une intégration économique dans la structure de l'« underclass » ou des classes défavorisées. Ce mode d'incorporation contredit celui décrit par l'assimilation classique. Il correspond à une assimilation culturelle que l'on peut qualifier de « réussie » mais qui ne s'accompagne pas d'une assimilation socio-économique. Ainsi, bien que les différences culturelles entre une communauté d'immigrés et la société d'accueil se soient estompées, sa situation socio-économique présente toujours des écarts importants avec la population de cette dernière. Ces écarts sont à l'évidence des écarts négatifs qui rappellent bien le rapport de force qui reste inhérent au processus d'intégration : il s'agit toujours d'un phénomène qui lie une minorité à une majorité.

(6) En bref, on peut dire que les multiculturalistes rejettent dans la théorie classique de l'intégration l'idée d'un corps culturellement unifié de la société alors que les structuralistes rejettent l'hypothèse d'un corps socialement unifié. Les premiers considèrent la société comme une hétérogénéité fluide de minorités

raciales et ethniques alors que les seconds mettent l'accent sur la diversité des classes sociales qui composent la société, cette dernière étant présentée comme un système stratifié d'inégalités. Ces deux critiques ont influencé les nouvelles théories de l'intégration.

L'exemple de la population noire aux États-Unis illustre bien ce caractère durablement infériorisant que présente parfois l'intégration. C'est pour cela qu'on la qualifie d'intégration « infériorisante » (*downward assimilation*) (Portes, 1995).

– Une intégration économique dans la classe moyenne avec une acculturation retardée et une préservation délibérée des valeurs de la communauté immigrée et de la solidarité communautaire. Cette forme d'intégration est censée préserver les caractéristiques culturelles de l'immigré sans qu'elles soient en contradiction avec la culture centrale de la société, et sans que cela implique des conséquences négatives sur l'intégration de l'individu dans d'autres domaines sociaux. Concrètement, ce mode d'incorporation – appelé parfois intégration sur le mode du pluralisme culturel (Gordon, 1964) – se caractérise par l'observation d'une mobilité sociale significative dans la sphère socioprofessionnelle, qui s'accompagne d'une persistance des caractéristiques culturelles de la société d'origine (on observerait alors typiquement un taux élevé d'endogamie et une faible mixité).

Les études empiriques ont montré que ce « triple modèle » permet de rendre compte des parcours d'intégration de certaines nouvelles vagues d'immigration aux États-Unis et notamment les populations hispaniques (Portes et Zhou, 1993). Par ailleurs, son grand intérêt du point de vue du sociologue réside dans le fait qu'il permet d'étudier le processus d'intégration en inscrivant l'individu dans le groupe auquel il appartient et en mettant ainsi en évidence l'encastrement social des actions individuelles (Portes et Sensenbrenner, 1993). Les groupes d'immigrés dotés d'un niveau élevé de capitaux humains et sociaux et ayant reçu un accueil relativement favorable du pays hôte se retrouvent sur la pente de la mobilité ascendante et donc de l'intégration. En revanche, les groupes possédant des ressources plus modestes n'ont pas accès aux formes stables d'emploi et ne peuvent par conséquent pas promouvoir la réussite scolaire et professionnelle de leurs enfants. Ainsi, la seconde génération issue de ce type de groupes d'immigrants est exposée à la culture adolescente des quartiers défavorisés qui décourage les efforts d'éducation et considère l'aspiration à la mobilité sociale comme une forme de déviance à la norme, voire de trahison. Les travaux de A. Portes sur l'immigration haïtienne et mexicaine donnent des exemples précis de ce type de processus. Les travaux qui se rapprochent le plus de ce type d'analyse en France sont ceux de François Dubet (1987) et de David Lepoutre (1997) sur les banlieues françaises. Dans son article « Trois processus migratoires », F. Dubet (1989) souligne l'absence d'unité du processus migratoire remettant en question la thèse du « creuset ». Il oppose les communautés portugaise, asiatique et turque qui sont moins assimilées culturellement, moins victimes du racisme et plus dynamiques économiquement, aux Maghrébins qui connaissent un « déséquilibre du processus migratoire », à savoir une « distance entre une grande assimilation culturelle et une faible intégration sociale ».

Ainsi, il existe des groupes d'immigrants qui possèdent suffisamment de ressources leur permettant de suivre de près et d'encourager la réussite scolaire de leur descendance tout en limitant leur intégration culturelle dans la



société américaine (l'exemple de la communauté vietnamienne à New Orléans développé par Min Zhou illustre très bien ce mode d'incorporation [Zhou et Carl, 1994]). La théorie de l'intégration segmentée considère la communauté d'immigrés installée dans le pays d'accueil – ou plus précisément le capital social qu'elle développe – comme un acteur important dans l'intégration de ses membres. Les liens communautaires forts peuvent présenter des effets inverses sur deux dimensions de l'intégration : ils retardent l'acculturation et l'intégration structurelle (puisque'ils orientent tous les contacts des immigrés vers la communauté d'origine), mais peuvent favoriser l'intégration socio-économique en permettant à l'individu de mobiliser des ressources disponibles dans sa communauté. Les liens et ressources communautaires peuvent ainsi agir comme un capital social (7) qui, comme le capital humain, présente un impact sur la trajectoire individuelle de l'intégration (Portes et Sensenbrenner, 1993 ; Portes, 1998).

Ainsi, la théorie de l'assimilation segmentée permet de rallier les divergences des résultats des recherches empiriques en sciences sociales ; au lieu de s'attendre à un processus uniforme d'adaptation qui s'améliore avec la durée du séjour au pays d'accueil, l'hypothèse de l'assimilation segmentée repère une multitude de facteurs qui déterminent le mode d'incorporation des immigrés. Ces facteurs sont de deux types : individuels ou contextuels. Les facteurs individuels les plus importants sont l'éducation, les aspirations, la maîtrise de la langue du pays d'accueil, le lieu de naissance, l'âge d'arrivée et la durée du séjour. Les facteurs contextuels sont le statut social et ethnique de la famille, le lieu de résidence, les caractéristiques socio-économiques de la communauté à laquelle appartient l'individu et l'attitude du pays d'accueil vis-à-vis de cette dernière. L'assimilation classique considère que si ces différentes variables vont dans le sens des caractéristiques de la population du pays d'accueil (réussite scolaire, forte aspiration, maîtrise de la langue du pays d'accueil, naissance dans ce dernier ou arrivée jeune et résidence en dehors d'enclaves ethniques) l'immigré s'oriente vers l'intégration. Le modèle de segmentation, lui, se concentre justement sur les cas de figure où ces variables ne vont pas toutes dans le même sens.

Le travail quantitatif ci-dessous se propose de tester empiriquement la théorie de segmentation de l'intégration sur les données françaises issues de l'enquête MGIS réalisée en 1992 spécifiquement pour étudier l'intégration des immigrés en France. Les principaux résultats disponibles à partir de cette enquête sont issus des travaux de Michèle Tribalat (1995 ; Tribalat *et al.*, 1996).

(7) Nous utilisons le terme « capital social » dans le cadre d'une conception large qui ne suppose pas un effet obligatoirement positif. Ce concept, introduit d'abord par P. Bourdieu (1979), est défini de manière positive par J. S. Coleman (1988) : il s'agit pour lui d'un ensemble d'entités qui assurent un lien entre un individu et une structure sociale facilitant son action au sein de cette dernière. Or, A. Portes et J. Sensenbrenner (1993) proposent d'élargir ce

concept en remarquant que les structures sociales peuvent représenter une contrainte ou une entrave à l'action économique. Ils définissent ainsi le capital social comme étant une variable qui reflète la manière dont les caractéristiques collectives affectent le comportement économique individuel. Pour une revue de littérature complète sur cette notion, voir l'article de A. Portes publié sur ce sujet en 1998.



Il convient d'abord de signaler le « grand tournant » qu'a constitué cette enquête dans le cadre des travaux français en sciences sociales sur l'immigration. Pour la première fois, un dispositif technique permettant de repérer des populations appartenant à des origines ethniques et nationales différentes et de fournir des statistiques précises sur ces dernières a été mis en place. On peut ainsi dire que les travaux de M. Tribalat sur l'enquête MGIS ont le mérite d'avoir brisé le « tabou français de l'ethnicité » (Tribalat, 1995). Comme elle le souligne au début de son livre *Faire France*, son objectif est de dresser un portrait de l'état de l'intégration des immigrés en France tel qu'il ressort à travers les données de l'enquête. Or, pour mesurer l'intégration, il faut bien commencer par définir ce que l'on entend par ce terme. C'est ainsi qu'elle entame son analyse en affirmant une préférence pour le terme assimilation, puisqu'elle situe la problématique par rapport au modèle français qui est « laïc et égalitaire dans son principe et se fonde sur l'autonomie de l'individu dans son rapport à l'État et à la société ». Elle définit alors l'assimilation comme la « réduction de spécificités par les mélanges de populations et par la convergence des comportements ». Cette définition suppose une forme d'acculturation – qui peut être plus ou moins radicale – nécessairement préalable à un processus d'intégration « réussi ». De ce fait, l'exploitation que fait M. Tribalat de cette enquête nous permet de mesurer des « niveaux d'intégration » de chacune des origines nationales présentes dans l'enquête et de les comparer entre elles.

Par ailleurs, même si M. Tribalat distingue des sphères différentes de l'intégration, et même si elle fournit des informations précieuses sur la population immigrée, on peut dire qu'elle reste tributaire d'une vision uniforme de l'évolution du processus d'intégration. Les hypothèses qu'elle pose en amont de ces analyses et le déroulement méthodologique de ces dernières témoignent d'une certaine conception de l'intégration qui la considère comme un processus « cohérent » induisant une évolution parallèle et uniforme des comportements des immigrés vers la moyenne des comportements des Français dans les différentes sphères sociales. Ses travaux s'avèrent ainsi proches du « modèle de convergence uniforme » présenté ci-dessus qui semble être en toute adéquation avec l'idéal républicain de l'intégration (8).

Notre travail se situe dans un autre cadre conceptuel. Nous utilisons la même base de données que M. Tribalat en partant d'hypothèses théoriques plus « souples » et en cherchant notamment à tester la théorie de la segmentation du processus d'intégration. Cela nécessite la construction de variables permettant de « mesurer » l'intégration dans plusieurs dimensions (en séparant notamment la dimension culturelle et la dimension socio-économique), et de variables capables de capturer le rôle des caractéristiques collectives (notamment la force du lien communautaire) dans le processus d'intégration. Nous adoptons alors une vision multidimensionnelle de l'intégration qui utilise de manière simultanée le large éventail d'informations de l'enquête.

(8) Pour une critique du modèle républicain de l'intégration qui met en évidence le contexte politique expliquant son adoption récente, voir l'article de David Blatt (2000).

Nous mettons l'accent sur l'articulation qui existe entre les différentes dimensions afin de repérer des oppositions que nous rapprochons des modèles théoriques de l'intégration. Nous comparons ainsi les situations relatives des groupes d'immigrés par rapport aux différentes dimensions du processus d'intégration. Cela nous permet d'élaborer une typologie empirique que nous cherchons à rapprocher de la typologie théorique présentée ci-dessus.

Ainsi, ce travail peut être conçu comme un test empirique d'une certaine théorie de l'immigration qui s'est surtout développée aux États-Unis et que la France a longtemps, pour maintes raisons dont on a développé quelques-unes ci-dessus, ignorée, la considérant comme inadéquate à sa société. Ce texte peut donc être vu sous l'angle du rapport entre théorie et expérience sociales en montrant notamment le caractère non exclusif de l'adéquation d'une théorie à une société.

### **L'enquête MGIS : dimensions et indicateurs de l'intégration**

L'enquête « Mobilité géographique et insertion sociale » (MGIS) avait pour but d'observer la dynamique du processus d'intégration. Pour des raisons budgétaires, les concepteurs d'enquête ont choisi de se limiter à une partie de la population immigrée ce qui leur permet d'obtenir des effectifs grands par nationalité ou groupe de nationalités d'origine.

L'enquête distingue trois sous-échantillons tirés du recensement de la population de 1990 : les immigrés (8 522 questionnaires exploitables), les enfants d'immigrés nés en France (1 921 questionnaires exploitables) et l'échantillon témoin (1 882 questionnaires exploitables). L'échantillon des immigrés s'est limité aux individus originaires d'Espagne et du Portugal pour l'Union européenne, d'Algérie et du Maroc pour le Maghreb, de la Turquie, du Cambodge, du Laos et du Vietnam pour l'Asie et enfin de l'Afrique subsaharienne (9). Ces populations ont été retenues du fait de l'importance de l'émigration vers la France mais aussi de l'ancienneté des vagues migratoires. Afin d'avoir des effectifs suffisamment grands dans chaque classe d'âge étudiée et par nationalité d'origine, le champ de l'échantillon a été restreint aux individus âgés de 20 à 59 ans au 1<sup>er</sup> janvier 1992 sauf pour les originaires d'Asie et d'Afrique subsaharienne pour lesquels les 20-39 ans ont été retenus. Pour l'échantillon d'individus nés en France de parents immigrés, l'enquête s'est limitée aux jeunes âgés de 20 à 29 ans en 1992 et originaires d'Algérie, d'Espagne et du Portugal.

(9) Nous avons utilisé l'indicateur de nationalité d'origine figurant dans l'enquête et utilisé par M. Tribalat. Les nationalités d'origine des immigrés sont regroupées dans sept grandes classes : algérienne, marocaine, portugaise, espagnole, asiatique, turque et africaine. Ainsi, cet indicateur peut isoler une

nationalité (Espagnol, Algérien, etc.) ou regrouper plusieurs nationalités (Cambodgien, Laotien et Vietnamien comme Asiatique). On a reproché à M. Tribalat la construction statistique qu'elle a faite des catégories nationales dans l'enquête.

Notons que dans l'analyse qui suit, on travaillera uniquement sur l'échantillon immigré qui nous semble être le seul à se prêter aisément à une étude quantitative. Ceci induit une limite non négligeable pour nos résultats : en effet, la plupart des études sur le thème de l'assimilation segmentée sont effectuées sur des populations issues de l'immigration qui semblent le mieux illustrer la diversité des modes d'incorporation.

Le questionnaire porte sur de nombreux thèmes à caractère essentiellement biographique avec généralement une vue rétrospective. Il s'intéresse à l'histoire migratoire, à l'histoire de la constitution de la famille, à l'histoire professionnelle et résidentielle des individus. De plus, un certain nombre de questions permettent de connaître le niveau scolaire, le degré de maîtrise des langues (français et langue maternelle), les revenus et le patrimoine, et de caractériser les pratiques culturelles, religieuses et sociales.

Nous sommes partie d'une hypothèse théorique qui suppose que l'intégration est un phénomène multidimensionnel. Pour tester cette hypothèse, nous avons besoin d'une base de données qui nous permette d'isoler et de spécifier des dimensions différenciées de l'intégration mais aussi d'analyser leurs interactions. Pour cela, nous avons choisi d'utiliser le questionnaire de MGIS pour construire des indicateurs synthétiques qui abordent des dimensions variées de la vie des immigrés. Ces indicateurs représentent des échelles de mesure de l'intégration dans différents domaines. Ils opèrent donc des classements des individus selon leur comportement ou leur opinion dans les différentes sphères du processus d'intégration et leur attribuent une « note » plus ou moins élevée selon leur position dans ce classement (10). Pour cela, on est souvent obligé d'utiliser un vocabulaire hiérarchique et ordonné. Or, nous tenons à souligner que parler d'individu « moins intégré » ou « plus intégré » ne présente pas de connotation normative ; il s'agit pour nous d'utiliser une convention opérationnelle qui nous permettra de mener une étude quantitative (11).

Ce travail de construction statistique d'un support technique nous permettant de tester nos hypothèses s'est essentiellement fondé sur les travaux de Milton M. Gordon (1964) (12) qui fut le premier à forger une théorie permettant de décomposer le processus d'intégration en plusieurs sphères, et sur les travaux du « courant » de l'assimilation segmentée aux États-Unis, notamment ceux de A. Portes. Par ailleurs, et d'un point de vue plus pragmatique, il a fallu adapter cette réflexion théorique au matériau de base que constitue le questionnaire de MGIS et se limiter aux possibilités techniques qu'il permet d'explorer (13).

(10) Pour toutes les dimensions de l'intégration construites ci-dessous les valeurs faibles des indicateurs correspondent à une intégration faible dans la dimension concernée.

(11) Signalons que les indicateurs comparent les situations relatives de groupes

d'immigrés entre eux.

(12) Voir encadré théorique en annexe.

(13) Nous présentons ici les grandes lignes de la construction des indicateurs. Plus de détails peuvent être trouvés dans l'annexe.

### ***La dimension socio-économique***

Depuis les travaux de Émile Durkheim (1893), les sociologues sont d'accord pour affirmer que le travail et les rapports sociaux qu'il permet de tisser sont un vecteur primordial de l'intégration, que cela soit pour un immigré ou pour un individu quelconque. Ainsi, la situation socioprofessionnelle constitue un indicateur essentiel du « lien d'intégration organique » (Paugam, 2005) qui présente des répercussions non seulement sur la situation financière de l'individu mais aussi sur sa situation sociale en général. Bien qu'il ne soit pas présent explicitement dans la typologie de Gordon, la création d'un indicateur socio-économique est indispensable pour tester le modèle de segmentation qui suppose que la dimension socio-économique ne coïncide pas toujours avec les autres dimensions de l'intégration. Cet indicateur comprend le revenu, la situation face à l'emploi, la PCS et des indicateurs sur le type et l'état du logement.

### ***La dimension de la mixité des relations***

L'objectif de cette dimension est de rendre compte du degré d'interaction de l'immigré avec la société d'accueil. Elle comporte plusieurs groupes d'indicateurs qui jouent dans différentes sphères de la vie des immigrés. Cette classe d'indicateurs rappelle ainsi à la fois l'assimilation maritale et l'assimilation structurelle de Gordon. En effet, elle essaie de mesurer le degré de « mélange » des populations sans préciser un type unique de relations. Elle comprend ainsi des indicateurs sur la mixité matrimoniale, la mixité des contacts, la mixité au logement, et la mixité au travail.

### ***La dimension des références culturelles***

Les indicateurs de cette dimension traitent de tout ce qui peut référer d'une manière ou d'une autre à l'intégration culturelle de l'individu. L'objectif est de « mesurer » une certaine distance culturelle qui peut séparer l'immigré de la culture du pays d'accueil. Ce type de mesure nécessite souvent une comparaison duale : l'individu est-il plus proche des pratiques et références culturelles de son pays d'origine ou de son pays d'accueil ?

L'acculturation est un phénomène social très compliqué à analyser d'un point de vue quantitatif. Il concerne souvent la subjectivité de l'individu et seuls des entretiens longs et profonds sont capables de le mettre en évidence. Cependant, l'enquête MGIS nous renseigne sur des actes et des attitudes précises directement liés à la vie culturelle des immigrés. Cette dimension se compose des indicateurs suivants : les loisirs, la cuisine, le respect des interdits religieux et la langue.

### ***La dimension des normes***

Cette catégorie comprend des indicateurs qui tentent de mesurer la distance qui sépare l'enquêté de la modernité en tant que caractéristique fondamentale de la société d'accueil. Nous avons supposé que les valeurs « modernes » prônent l'autonomie de l'individu par rapport au cercle familial et la communauté, l'émancipation de la femme, la possibilité de choisir sa vie professionnelle et conjugale ainsi qu'une faible pratique religieuse (14).

Il existe plusieurs questions qui permettent de traiter cette thématique à partir de l'enquête. Nous avons choisi de nous concentrer sur le statut de la femme, son activité économique, son comportement de fécondité, ainsi que sur le rôle que joue la famille dans le choix du conjoint considérant cette dernière variable comme un indicateur de la prééminence du choix individuel sur les logiques collectives. Enfin, nous avons choisi d'inclure dans cette catégorie un indicateur de la pratique religieuse, considérant que la faible pratique religieuse constitue une des caractéristiques de la société moderne.

### ***La dimension de l'appartenance nationale***

Cette catégorie a comme objectif de mesurer les rapports émotionnels et identitaires que les immigrés entretiennent avec leur pays d'origine et le pays d'installation. Le questionnaire de MGIS nous permet de disposer de questions qui nous renseignent sur la subjectivité de l'immigré dans ce domaine mais encore sur des actes et des attitudes qui peuvent être interprétés comme des signes d'allégeances à l'un ou l'autre pays.

En ce qui concerne les indicateurs subjectifs, nous disposons de deux questions intéressantes : l'une concerne l'éventualité du retour définitif au pays d'origine et l'autre le souhait d'y être enterré. Les intentions en matière de retour donnent une idée de l'espace dans lequel s'inscrivent les immigrés mais ne mesurent pas la probabilité effective de leur retour. Elles révèlent aussi une certaine prise de conscience du caractère définitif du séjour en France. Quant au lieu d'enterrement, il présente une grande signification symbolique et émotionnelle. Il peut aussi toucher à des pratiques culturelles et à des prescriptions strictes en matière de rites funéraires religieux ; dans ce cas-là, l'attachement à la culture ou à la religion d'origine peut exiger un retour pour l'enterrement.

Par ailleurs, la naturalisation et l'inscription sur les listes électorales constituent un autre groupe d'indicateurs d'appartenance qui est plus lié à des

(14) Dans ce travail, nous avons choisi de séparer deux composantes du comportement religieux : la fréquence de la pratique religieuse considérée comme un indicateur de normes d'une part et le respect des interdits religieux

considéré comme un indicateur culturel d'autre part. Cette décomposition est conforme à l'analyse de M. Tribalat, mais aussi à plusieurs travaux qualitatifs sur le rapport à la religion des populations issues de l'immigration.

actes relativement objectifs. En effet, on peut considérer que ces deux dernières variables révèlent une certaine volonté de l'individu (qui se traduit via l'exécution de quelques démarches administratives plus ou moins contraignantes) de s'intégrer dans la sphère politique du pays d'accueil (15).

### *Le principe d'agrégation*

Chacune des cinq dimensions citées ci-dessus est construite à partir de plusieurs questions directes de l'enquête. Il a fallu donc choisir une stratégie d'agrégation pour regrouper plusieurs réponses en des indices synthétiques. Le problème auquel nous avons été confronté est celui de la fréquence de la non-réponse notamment celle qui est directement liée à la structure du questionnaire. En effet, ce dernier utilise souvent des « questions filtres » qui réduisent considérablement la population d'intérêt sans pour autant être indispensables (16). Or, lorsque l'on cherche à regrouper plusieurs indicateurs, ce type de non-réponse peut réduire brutalement l'échantillon final. Nous avons ainsi choisi une méthode d'imputation de la non-réponse qui affecte à l'individu non répondant la moyenne de ses réponses pour les indicateurs que l'on a choisi de regrouper. Nous pouvons ainsi utiliser la plus grande partie possible de notre échantillon. De plus, cette méthode d'imputation correspond bien à nos hypothèses théoriques : en effet, comme l'on considère que chaque dimension de l'intégration est relativement indépendante, on peut supposer que les réponses de l'individu pour les composantes d'une dimension sont « cohérentes » (17).

Ainsi, nous avons construit à partir des classes d'indicateurs citées ci-dessus cinq indicateurs synthétiques et à partir de ces derniers un indicateur synthétique global qui n'est rien d'autre que l'agrégation de tous les indicateurs. Signalons, concernant ce dernier, que nous avons construit un indicateur normé (compris entre 0 et 1) (18) ayant une distribution satisfaisante

(15) On peut opposer à cette affirmation l'argument selon lequel la naturalisation émane plus souvent d'une préoccupation pratique ou pragmatique qu'identitaire (contraintes administratives, discrimination). Or, comme nous ne pouvons pas mesurer de telles éventualités, nous avons choisi de considérer qu'effectuer des démarches nécessaires pour une demande de naturalisation reflète un désir d'intégration.

(16) On peut donner l'exemple de la construction de l'indicateur lié au type de cuisine que l'enquêté prépare. La question qui nous donne cette information dans l'enquête est précédée par une question filtre demandant à l'enquêté s'il lui arrive d'inviter des gens pour un repas. Ainsi, tous les individus qui répondent négativement à cette dernière question ne sont plus concernés par l'indicateur

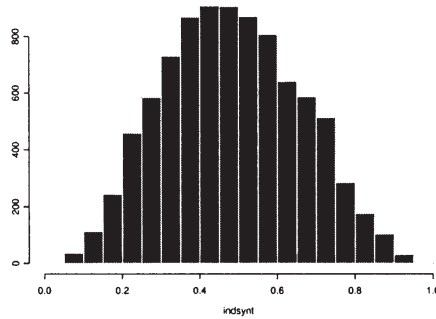
sur la cuisine. Nous perdons de ce fait 25 % de notre population initiale.

(17) On peut trouver dans l'annexe un test de cette stratégie d'agrégation qui compare les moyennes et les écarts types des indicateurs calculés avant l'imputation des non-réponses (les moyennes et les écarts types sont ainsi calculés uniquement sur l'échantillon des répondants pour toutes les questions) à ceux calculés après l'imputation. Cette comparaison met en évidence une faible différence des résultats pour tous les indicateurs. On peut donc supposer que les indicateurs finaux obtenus grâce à cette stratégie estiment de manière satisfaisante les réponses des individus.

(18) Tous les indicateurs sont normés : on leur donne ainsi la même importance dans les indicateurs agrégés.

dans l'ensemble de la population de notre échantillon (Figure I). Remarquons par ailleurs que cet indicateur n'est rien d'autre que la version empirique de la théorie classique de l'intégration : il mesure un niveau global et permet de classer les individus les uns par rapport aux autres.

FIGURE I. – *Distribution de l'indicateur synthétique global*



Quantile	Estimation
MAX	0,99
95 %	0,81
75 %	0,62
Médiane	0,47
25 %	0,32
5 %	0,18
MIN	0,016
Moyenne	0,48
Écart type	0,19

Une manière de tester la pertinence de ces indicateurs est de calculer la valeur de la corrélation globale qui existe entre leurs composantes (il s'agit de l'alpha de Cronbach) (19). On obtient ainsi des résultats satisfaisants que l'on a regroupés dans le tableau ci-dessous (Tableau I).

TABEAU I. – *Alpha de Cronbach pour les indicateurs*

Indicateur	Alpha
Culturel	0,67
Appartenance	0,53
Normes	0,53
Mixité	0,60
Socio-économique	0,57
Global	0,70

(19) Rappelons que pour  $\alpha > 0,5$  on considère que l'indicateur est satisfaisant et que les valeurs de  $\alpha$  qui dépassent 0,7 sont considérées comme fortement élevées.



## Les interactions entre les indicateurs : quelques structures d'opposition

Les indicateurs que nous avons construits constituent un dispositif technique qui nous permet de tester nos hypothèses théoriques. La première étape consiste en l'étude des structures stables de liaisons qui existent entre eux. On peut analyser ces interactions d'abord pour des couples d'indicateurs, ensuite pour l'ensemble de ces derniers grâce à des techniques d'analyse de données.

Commençons par un test descriptif qui nous permet de mesurer de manière individuelle et sur l'ensemble de notre échantillon l'ampleur relative du modèle classique et du modèle de segmentation présentés ci-dessus. Pour cela, il suffit par exemple de mesurer pour chaque couple d'indicateurs les fréquences relatives des concordances et des discordances. Une des manières de faire consiste à considérer la position de l'individu par rapport à la médiane : pour un couple d'indicateurs donné, on compte le nombre d'individus qui se situent du même côté de la distribution par rapport à la médiane et ceux qui changent de position d'un indicateur à l'autre. Ces derniers illustrent bien la segmentation de l'intégration. On présente les résultats pour les différents couples d'indicateurs dans le Tableau II.

TABLEAU II. – *Mesure de la segmentation de l'intégration pour les couples d'indicateurs*

Indicateurs	Mixité	Normes	Appartenance	Culturel
<b>Socio-économique</b>				
Concordance	54,43	61,29	47,08	64,25
Discordance	45,57	38,71	52,92	35,75
<b>Mixité</b>				
Concordance		50,53	46,52	55,56
Discordance		49,47	53,48	44,44
<b>Normes</b>				
Concordance			47,07	62,70
Discordance			52,93	37,30
<b>Appartenance</b>				
Concordance				53,88
Discordance				46,12

Lecture : 54,43 % de la population de l'échantillon présente des valeurs pour les indicateurs socio-économique et mixité qui se situent du même côté de la médiane des distributions de ces derniers.

Ce tableau montre bien qu'à l'échelle individuelle le modèle classique de convergence peut être remis en cause. Les pourcentages de discordance compris entre 35,75 et 53,48 montrent qu'il existe plusieurs configurations possibles des liaisons entre indicateurs. On peut noter que les couples socio-économique/appartenance, mixité/appartenance, normes/appartenance sont ceux qui ont le plus tendance à s'opposer. Pour ces différents couples, la segmentation apparaît même prépondérante par rapport au modèle de convergence (le nombre de discordances est supérieur à celui de concordances). Par ailleurs, les couples socio-économique/culturel et normes/culturel sont ceux qui semblent les plus concordants. Le cas du couple culturel/mixité est aussi

intéressant : ces deux indicateurs représentent respectivement l'« assimilation culturelle » et l'« assimilation structurelle » pour Gordon et les pourcentages de leur discordance et de leur concordance montrent bien que l'un n'entraîne pas obligatoirement l'autre.

Pour une vision plus globale, on peut effectuer une analyse factorielle. Cette méthode apparaît utile pour analyser la manière dont s'articulent les différentes dimensions de l'intégration puisqu'elle permet de visualiser les regroupements stables qui peuvent exister entre les indicateurs. Étant donné que ces derniers sont des variables quantitatives, nous avons opté pour l'ACP (Analyse en composantes principales) (20). Nous avons utilisé les cinq indicateurs présentés ci-dessus comme variables actives (21) et avons projeté la nationalité d'origine comme une variable de classe représentant les barycentres des individus.

L'examen des projections sur les premiers axes permet de dégager quelques structures d'interactions entre les indicateurs (22). Le premier axe est celui du modèle classique. Il illustre un « effet taille » : tous les indicateurs se projettent du côté positif ce qui découle directement de la corrélation positive qui existe entre eux. Tout se passe comme si cet axe permettait de dresser une échelle de l'intégration : les nationalités d'origine présentant des valeurs peu élevées pour les différents indicateurs sont projetées à gauche et celles présentant des valeurs élevées à droite. Ainsi, cet axe oppose les originaires d'Espagne à ceux de la Turquie avec des coordonnées positives pour les originaires du Portugal et des pays d'Asie du Sud-Est et des coordonnées négatives pour les originaires du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne.

Les axes suivants nous permettent de repérer des oppositions entre les indicateurs. L'axe 2 oppose l'indicateur d'appartenance et l'indicateur de normes ; ce sont surtout les originaires du Portugal et ceux d'Asie du Sud-Est qui sont concernés par cette opposition. En effet, les premiers marquent un niveau élevé pour l'indicateur de normes alors que les valeurs de leur indicateur d'appartenance sont plutôt faibles. Pour les seconds, le schéma est inversé. Les originaires du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne présentent des coordonnées négatives sur cet axe et sont plutôt proches du mode d'intégration des originaires d'Asie du Sud-Est alors que les originaires de Turquie apparaissent plus proches de ceux du Portugal. Les originaires d'Espagne présentent une projection quasi nulle sur cet axe ; ils présentent des valeurs cohérentes pour les indicateurs de normes et d'appartenance. La première opposition entre les indicateurs est donc celle qui oppose les systèmes de

(20) Pour être plus précis, nos indicateurs ne sont pas de véritables variables continues, mais leur construction polymorphe fait qu'ils prennent plusieurs valeurs numériques ordonnées ; ils peuvent donc être assimilés à des variables quantitatives.

(21) Dans une ACP l'inertie totale est une fonction croissante du nombre de variables. Ici, comme nous ne possédons qu'un nombre limité

de variables quantitatives, cette inertie est faible et la qualité de l'ACP est donc restreinte. Pour cela, nous utilisons cette méthode comme une première étape qui nous permettra de repérer des structures et des articulations entre les indicateurs que nous tâcherons de tester ensuite dans des modèles plus élaborés.

(22) Les résultats sont présentés dans les Graphiques a, b, c, d de l'annexe.

valeurs des sociétés d'origine (indicateurs de normes) au sentiment identitaire (indicateur d'appartenance). Cette opposition peut être interprétée en termes de « distance culturelle » entre la société d'origine et la société française.

Par ailleurs, cette analyse factorielle nous permet de repérer une autre opposition entre les indicateurs plus directement liée au modèle de segmentation ; il s'agit de l'opposition entre l'indicateur socio-économique et l'indicateur de mixité. En regardant les projections des nationalités d'origine, nous pouvons constater que, par le biais de cette structuration, les originaires d'Afrique subsaharienne sont opposés à ceux de la Turquie et de l'Asie du Sud-Est. Les premiers sont caractérisés par un niveau de mixité plus élevé que les deux derniers alors que leur situation socio-économique reste défavorisée.

Cette étape d'analyse factorielle nous a permis de repérer des structures de liaisons entre les indicateurs qui suggèrent l'existence d'autres modèles d'intégration que le modèle classique. Nous développerons l'analyse de ces articulations en contrôlant des variables individuelles qui peuvent jouer un rôle dans le déroulement du processus d'intégration.

### **Les modèles d'intégration : une analyse multivariée**

L'objectif de cette partie est de préciser et de quantifier les articulations qui existent entre les différents indicateurs et ce en contrôlant les variables sociodémographiques de l'immigré et les caractéristiques de sa migration.

Nous étudierons six modèles : un modèle expliquant chacun des cinq indicateurs particuliers (situation socio-économique, appartenance, mixité, normes, références culturelles) et un expliquant l'indicateur agrégé. Les covariables retenues dans notre modèle sont de deux types :

- Des variables sociodémographiques : pays d'origine, origine géographique (lieu d'habitation de la mère au moment de l'arrivée en France), catégorie socioprofessionnelle du père.
- Des variables liées aux motivations et au parcours individuel : motif de l'arrivée en France, connaissance du français avant l'arrivée en France, lieu de la scolarité, durée de la scolarité, âge d'arrivée, durée du séjour.

Dans chacun des modèles, la variable à expliquer est dichotomique : nous avons choisi de la découper au niveau du premier quartile de sa distribution (23). Par ailleurs, afin de simplifier la lecture des résultats nous avons

(23) Par exemple, pour l'indicateur synthétique, on construit une variable dichotomique qui vaut 0 si la valeur de l'indicateur est inférieure à 0,32 (voir la valeur du premier quartile dans le Tableau I) et 1 sinon. Le choix d'une régression logistique (et donc d'une dichotomisation) est imposé par la faible variabilité de nos indicateurs au sein de notre

population (hormis l'indicateur global, ils ne peuvent pas être considérés comme des variables continues). Quant au choix de la borne de dichotomisation, il présente peu d'impact sur les résultats, notamment dans la mesure où notre objectif est de comparer dans une approche descriptive les groupes d'immigrés entre eux et non pas de « prédire » leur intégration. Couper

généralement choisi comme modalité de référence (en gras dans les tableaux ci-dessous) la modalité qui correspond *a priori* à un niveau d'intégration moindre pour chacune des dimensions retenues dans le modèle. Enfin, étant donnée la grande disparité des résultats entre les femmes et les hommes nous avons choisi de réaliser les régressions séparément pour chacun des deux sexes. L'ensemble des résultats est présenté dans les tableaux récapitulatifs III, IV et V.

Bien que nous utilisions des modèles de régression, ces derniers sont plus de type descriptif qu'explicatif. Ainsi, il ne faut pas comprendre les interprétations des modèles de régression ci-dessous comme des interprétations déterministes ; nous ne cherchons pas à expliquer l'intégration par telle ou telle variable dans une perspective causale. Il s'agit pour nous de faire un bilan descriptif des indicateurs que nous avons construits, en contrôlant les effets de variables nous permettant de caractériser des catégories de population. Les régressions sont là pour nous aider à construire des modèles d'intégration grâce à la mise en évidence de liaisons particulières qui existent entre les indicateurs préalablement construits.

TABLEAU III. – *Résultats des régressions logistiques pour les hommes (sans les variables de contrôle)*

Odds Ratios

Variables Pays d'origine	Global	Socio-économique	Mixité	Normes	Appartenance	Culturel
<b>Turquie</b>						
Algérie	2,01***	0,51***	1,14	1,04	1,09	5,82***
Maroc	1,66***	0,58***	1,26**	0,75***	0,98	3,80***
Portugal	24,76***	3,40***	3,41***	24,42***	1,09	25,29***
Asie du Sud-Est	46,75***	2,29	2,64***	4,06***	4,16***	29,55***
Espagne	117,7***	5,44***	13,89***	57,39***	3,5***	47,06***
Afrique subsaharienne	2,59***	0,41***	2,25***	1,00	0,74	7,51***
Autre	6,13***	0,72**	1,73**	1,37*	3,26***	13,42***
Inconnue	3,45***	0,79	1,56	1,54*	1,46	4,88***

\* significativité au seuil de 10 % ; \*\* au seuil de 5 % ; \*\*\* au seuil de 1 %.

Source : Enquête MGIS (1992). Taille de l'échantillon : 4 793 hommes.

Lecture : Les immigrés d'origine portugaise ont 3,40 fois plus de chance d'être « intégrés » dans la dimension socio-économique (plutôt que de ne pas l'être) par rapport aux immigrés d'origine turque.

(suite note 23)

l'échantillon au niveau du premier quartile permet ainsi de mettre en évidence les caractéristiques qui opposent le plus les populations les plus défavorisées des autres. Signalons, que

c'est pour ces raisons que nous nous sommes abstenue dans cette étude de fournir des « probabilités moyennes d'intégration » par population immigrée ; nous nous sommes limitée à la comparaison des coefficients des régressions.

TABLEAU IV. – Résultats des régressions logistiques pour les hommes

## Odds Ratios

Variables	Global	Socio-économique	Mixité	Normes	Appartenance	Culturel
<b>Pays d'origine</b>						
<i>Turquie</i>						
Algérie	2,24***	0,46***	1,04	1,32*	0,96	5,23***
Maroc	1,62***	0,51***	1,09	0,69**	0,93	3,39***
Portugal	32,42***	2,91***	3,36***	28,35***	0,91	25,93***
Asie du Sud-Est	14,01***	1,07	0,99	2,26***	2,41***	12,96***
Espagne	97,71***	3,23***	8,79***	59,98***	2,26***	37,30***
Afrique subsaharienne	1,75***	0,30***	1,43	0,66**	0,71*	5,58***
Autre	4,76***	0,43***	1,38	0,90	2,87***	9,40***
Inconnue	2,72***	0,42**	0,99	1,5	1,52	3,39***
<b>Urbanisation</b>						
<i>Petite ville, village</i>						
Grande ville	1,67***	1,1	1,16	1,69***	1,32**	1,62***
Ville moyenne	1,04	0,88	0,98	1,23*	0,82*	0,93
<b>PCS du père</b>						
<i>Ouvrier agricole</i>						
Agriculteur	0,81	1,43**	1,05	0,94	0,80	0,79
Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise	1,16	1,77***	1,14	1,36	0,85	1,19
Cadres, Professions libérales et intermédiaires	2,05**	2,74***	4,25***	2,41***	0,83	1,51
Employé	1,52	1,46*	1,64*	1,22	1,24	1,53
Ouvrier qualifié	0,90	1,25	1,07	0,97	1,00	0,87
Ouvrier non qualifié	0,96	1,02	1,02	1,03	0,98	0,98
<b>Venu pour le travail</b>						
<i>Non</i>						
Oui	0,37***	0,59***	0,70**	0,51***	0,75*	0,48***
<b>Venu pour la famille</b>						
<i>Non</i>						
Oui	0,92	1,13	1,03	0,92	1,14	1,08
<b>Connaissance préalable du français</b>						
<i>Non</i>						
Oui	1,62***	1,33**	1,37***	1,24*	1,52***	1,17
<b>Scolarité en France</b>						
<i>Non scolarisé</i>						
Scolarité entière en France	1,55	1,36	1,7	1,63	1,97**	0,49*
Une partie de la scolarité en France	1,06	1,80**	1,37	1,49	1,38*	0,38***
Scolarité entière hors de France	1,95***	2,29***	1,56***	1,78***	1,29	0,74*
<b>Durée de la scolarité</b>						
<i>0-12 ans</i>						
13-15 ans	1,09	1,14	1,16	1,05	1,15	1,04
16-17 ans	1,55**	1,29	1,69***	1,20	1,04	1,45**
Plus que 17 ans	1,89***	1,94***	2,09***	0,84	1,15	1,81***
<b>Âge d'arrivée</b>						
<i>30-55 ans</i>						
0-9 ans	2,47***	1,68*	0,78	1,76**	1,83**	1,84***
10-19 ans	2,24***	1,68***	1,27	1,64***	1,35*	1,66***
0-29 ans	2,23***	1,61***	1,42**	1,59***	1,27*	1,35**
<b>Durée du séjour</b>						
	1,01	1,03***	1,03***	0,98*	1,01	1,01*

\* significativité au seuil de 10 % ; \*\* au seuil de 5 % ; \*\*\* au seuil de 1 %.

Source : Enquête MGIS (1992). Taille de l'échantillon : 3 804 hommes.

Lecture : Les autres variables étant contrôlées, les immigrants venus d'une grande ville ont 1,62 fois plus de chance d'être « intégrés » dans la dimension culturelle (plutôt que de ne pas l'être) que ceux venus d'une petite ville ou d'un village.

TABLEAU V. – Résultats des régressions logistiques pour les femmes

Odds Ratios

Variables	Global	Socio-économique	Mixité	Normes	Appartenance	Culturel
<b>Pays d'origine</b>						
<i>Turquie</i>						
Algérie	3,09***	1,01	1,93***	1,20	2,07***	5,48***
Maroc	1,823**	1,24	1,95***	0,70**	1,64***	2,57***
Portugal	29,70***	3,97***	4,51***	35,6***	0,98	42,17***
Asie du Sud-Est	16,45***	2,20***	2,27***	9,10**	9,67***	30,80***
Espagne	69,2***	7,04***	11,6***	29,73***	2,39***	31,60***
Afrique subsaharienne	4,71***	0,91	3,4***	2,27**	1,17	15,3***
Autre	5,88***	1,92**	1,52	0,73	3,27***	8,449**
Inconnu	4,58***	1,08	1,66	1,02	1,24	4,9***
<b>Urbanisation</b>						
<i>Petite ville, village</i>						
Grande ville	1,44**	0,96	1,20	1,65**	1,50***	1,31*
Ville moyenne	1,03	0,90	1,06	1,22	0,91	1,10
<b>PCS du père</b>						
<i>Ouvrier agricole</i>						
Agriculteur	0,78	1,07	1,06	0,90	0,72*	0,89
Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise	0,82	0,96	1,22	0,93	0,64**	1,09
Cadres, professions libérales et intermédiaires	1,18	1,73**	1,53*	0,52*	0,64	0,82
Employé	1,70**	1,05	1,49*	1,06	0,98	1,35
Ouvrier qualifié	1,07	0,94	1,27	1,45	0,64**	0,93
Ouvrier non qualifié	0,79	1,05	1,15	0,80	0,88	0,84
<b>Venue pour le travail</b>						
<i>Non</i>						
Oui	1,58*	0,95	1,15	6,73***	0,72*	1,13
<b>Venue pour la famille</b>						
<i>Non</i>						
Oui	0,27***	1,14	0,60***	0,27***	0,71*	0,29***
<b>Connaissance préalable du français</b>						
<i>Non</i>						
Oui	1,21	1,29**	1,10	1,10	1,08	1,08
<b>Scolarité en France</b>						
<i>Non scolarisée</i>						
Scolarité entière en France	2,31*	0,55*	2,24**	1,55	1,25	1,00
Une partie de la scolarité en France	3,50***	0,88	1,65**	6,11***	1,51	0,77
Scolarité entière hors de France	1,31*	0,91	1,23	1,65***	1,16	0,48***
<b>Durée de la scolarité</b>						
<i>0-12 ans</i>						
13-15 ans	1,19	1,49***	1,25	1,44	0,93	0,96
16-17 ans	1,67**	1,93***	1,63***	1,51	0,89	1,17
Plus que 17 ans	2,75***	2,19***	2,44***	3,23***	1,1	1,36
<b>Âge d'arrivée</b>						
<i>30-55 ans</i>						
0-9 ans	1,94	1,95**	0,83	4,65*	1,91*	1,82
10-19 ans	1,39*	1,49***	0,84	1,93***	1,16	1,53**
20-29 ans	1,05	1,54***	0,83	1,29	0,99	1,23
<b>Durée du séjour</b>						
	1,01**	1,02***	1,01*	0,98	1,03***	1,02**

\* significativité au seuil de 10 % ; \*\* au seuil de 5 % ; \*\*\* au seuil de 1 %.

Source : Enquête MGIS (1992). Taille de l'échantillon : 3 278 femmes.

Lecture : Les autres variables étant contrôlées, les immigrées connaissant préalablement le français ont 1,29 fois plus de chance que les autres d'être « intégrées » dans la sphère socio-économique (plutôt que de ne pas l'être).

### *L'effet limité des caractéristiques individuelles*

Comme le montrent les Tableaux III et IV, la différence entre les résultats d'un modèle qui fait intervenir uniquement la variable du pays d'origine et ceux d'un modèle qui contrôle plusieurs variables sociodémographiques est faible. Ainsi, la variable pays d'origine est la variable-clé des modèles d'intégration que l'on a dressés. Elle permet de mettre en évidence des articulations particulières entre les différents indicateurs que nous avons pu rapprocher des théories sur l'intégration segmentée. Il est frappant de remarquer que les variables de contrôle qui indiquent des caractéristiques pré-migratoires sociodémographiques sont peu souvent significatives dans les modèles (24). Tout se passe comme si l'effet de la nationalité d'origine « absorrait » les effets des autres variables.

Venir d'une grande ville augmente la probabilité d'intégration par rapport à une origine géographique rurale et ce notamment pour des indicateurs qui sont liés à la sphère culturelle (indicateur culturel, indicateur d'appartenance et indicateur de normes).

L'origine sociale semble avoir peu d'influence sur les parcours d'intégration (ceci étant particulièrement vrai pour les femmes). On peut tout de même souligner que les fils de cadres bénéficient de chances d'intégration supérieures et ce pour une grande partie des indicateurs (notamment l'indicateur socio-économique, l'indicateur de mixité et l'indicateur de normes).

La connaissance préalable du français semble jouer un rôle positif important notamment pour l'indicateur socio-économique (ce qui est conforme à la théorie du capital humain [G. Becker, 1957]), les indicateurs de normes, de mixité et d'appartenance. De même, on remarque que la durée de la scolarité présente un impact positif sur l'indicateur socio-économique et l'indicateur de mixité (souvent au-delà d'un certain seuil et notamment lorsque l'immigré a connu une longue scolarisation dans son pays d'origine).

L'âge d'arrivée en France joue particulièrement pour l'indicateur socio-économique : l'arrivée en France avant 29 ans diminue les risques d'une faible intégration en termes socio-économiques, et ce pour les hommes et pour les femmes. Par ailleurs, la durée du séjour présente une influence positive sur cette intégration (10 ans de plus passés en France augmentent de 1,34 la probabilité de l'intégration dans la sphère socio-économique). Les effets de ces deux variables sont à relier aux travaux des économistes sur l'influence de la durée du séjour (et notamment la présence sur le marché du travail) sur les revenus des immigrés (Chiswick, 1978). Cette influence positive peut aussi être interprétée comme un effet d'âge ou de génération : les individus qui sont immigrés depuis longtemps sont aussi ceux qui sont les plus âgés et qui ont donc les situations socio-économiques les plus favorables.

(24) Signalons que ces modèles supposent que l'effet des variables de contrôle est le même pour toutes les nationalités d'origine.



Les régressions séparées pour les hommes et les femmes se recoupent souvent, notamment en ce qui concerne le rôle de la variable d'origine nationale. On peut tout de même signaler que les femmes algériennes et marocaines semblent avoir davantage de chance d'être intégrées par rapport aux femmes turques que leurs homologues masculins par rapport aux hommes turcs (notamment pour l'indicateur global et l'indicateur de mixité). Une autre différence consiste dans les rôles symétriques que semblent jouer les variables de motivations de la migration pour les deux sexes. En effet, en regardant l'impact des variables « venu pour le travail » et « venu pour la famille » sur l'indicateur synthétique, on peut remarquer que les hommes venus en France pour des raisons professionnelles ont une probabilité d'intégration plus faible que les autres, tandis que la venue pour le travail joue positivement sur l'intégration des femmes. Symétriquement, les femmes arrivées en France pour des motifs familiaux ont une probabilité d'intégration plus faible que les autres, alors que cette différence n'est pas significative pour les hommes. Ainsi, la motivation économique de l'immigration joue un rôle important pour les hommes en tant que limite aux perspectives d'intégration (plus de 2 fois moindres) alors que c'est la motivation familiale de l'immigration qui limite celles des femmes (environ 3 fois moindres).

Ces résultats peuvent être retrouvés pour d'autres indicateurs. Notons par exemple que pour l'indicateur de mixité les femmes ayant émigré en France pour des raisons familiales ont 1,7 fois moins de chance d'être intégrées alors que ce sont les hommes qui sont venus pour le travail qui apparaissent particulièrement défavorisés dans ce domaine (1,4 fois moins de chance). Par ailleurs, le fait d'être venue pour le travail renforce fortement la probabilité d'une femme d'avoir une valeur élevée pour l'indicateur de normes (25). En général, et en examinant les résultats pour tous les indicateurs, on peut dire que le motif professionnel de la migration joue un rôle très différent pour les hommes et pour les femmes : pour les premiers il peut limiter l'intégration dans les autres sphères – notamment la sphère culturelle et celle des relations aux autres – alors que pour les femmes il renforce souvent l'intégration ou du moins, s'il ne joue pas de manière significative, un autre motif de la migration – à savoir le motif du regroupement familial – joue en défaveur de l'intégration culturelle et relationnelle.

Ainsi, les modèles montrent que les caractéristiques individuelles représentées par les variables de contrôle ont un impact assez restreint sur les indicateurs d'intégration. Ceux-ci sont davantage expliqués par des « variables collectives » ou encore des variables de contexte que l'on suppose capturées dans ce modèle par la variable « pays d'origine ». L'analyse approfondie de l'effet de cette variable permet de valider nos intuitions suggérées par la partie descriptive et de vérifier plus généralement la pertinence du modèle de segmentation en tant que cadre théorique général de l'étude de l'intégration des immigrants.

(25) Il faut aussi relier ce résultat à la construction même de l'indicateur dont une des composantes concerne l'activité féminine. Ainsi, étant donné que les femmes venues en

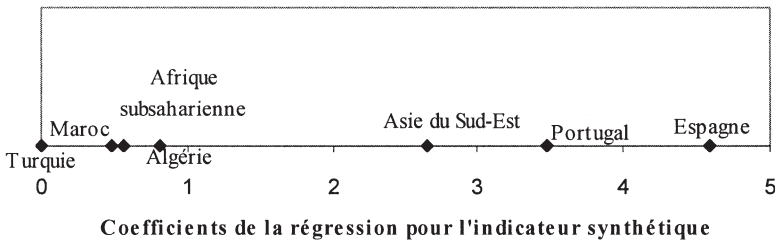
France pour le travail ont plus de chance de travailler que les autres, elles ont plus de chance d'avoir des valeurs élevées pour l'indicateur de normes.

### *L'effet prépondérant de l'origine nationale*

Comme le montrent les Tableaux III, IV et V, toutes les modalités de la variable « pays d'origine » sont quasi systématiquement significatives, même en introduisant des variables de contrôle. Ainsi, nous analysons l'effet de l'origine nationale dans la régression effectuée sur les hommes en mettant l'accent sur les différents modèles d'intégration qu'elle permet de mettre en évidence. Nous développons les résultats pour des couples d'indicateurs afin de vérifier et d'approfondir les structures d'opposition suggérées dans la partie descriptive. Toutefois, nous ne comprenons pas l'effet de la variable « pays d'origine » comme un effet déterministe qui substantierait les appartenances et les cultures. Il s'agit pour nous d'une variable « résiduelle », qui contient tout ce que l'on ne peut contrôler avec les autres variables du modèle. Il peut s'agir de caractéristiques ethnico-culturelles mais aussi de caractéristiques inobservables dans le cadre de cette enquête tels que les réseaux et les ressources communautaires.

Les résultats de la régression pour l'indicateur synthétique constituent une version quantifiée du premier axe de l'ACP, l'axe du modèle classique. Cet indicateur opère un classement général des différentes nationalités d'origine présentes dans l'enquête qui s'avère être très proche de celui exposé par M. Tribalat (Figure II). Ce classement va des originaires de Turquie jusqu'à ceux d'Espagne (97,7 fois plus de chance d'être « mieux intégrés » que ces derniers) en passant par les originaires d'Afrique subsaharienne, du Maroc, de l'Algérie, de l'Asie du Sud-Est et du Portugal. Cet ordre est d'ailleurs très proche de celui donné par l'indicateur de références culturelles (avec des rapports de chances bien moins élevés). Néanmoins, lorsque l'on analyse les résultats des régressions par couples d'indicateurs en suivant les suggestions de l'analyse descriptive, on peut mettre en évidence d'autres ordres de classement entre les nationalités d'origine et ainsi d'autres articulations entre les indicateurs qui s'éloignent du modèle classique de convergence.

FIGURE II. – *Résultats de la régression logistique pour l'indicateur synthétique*

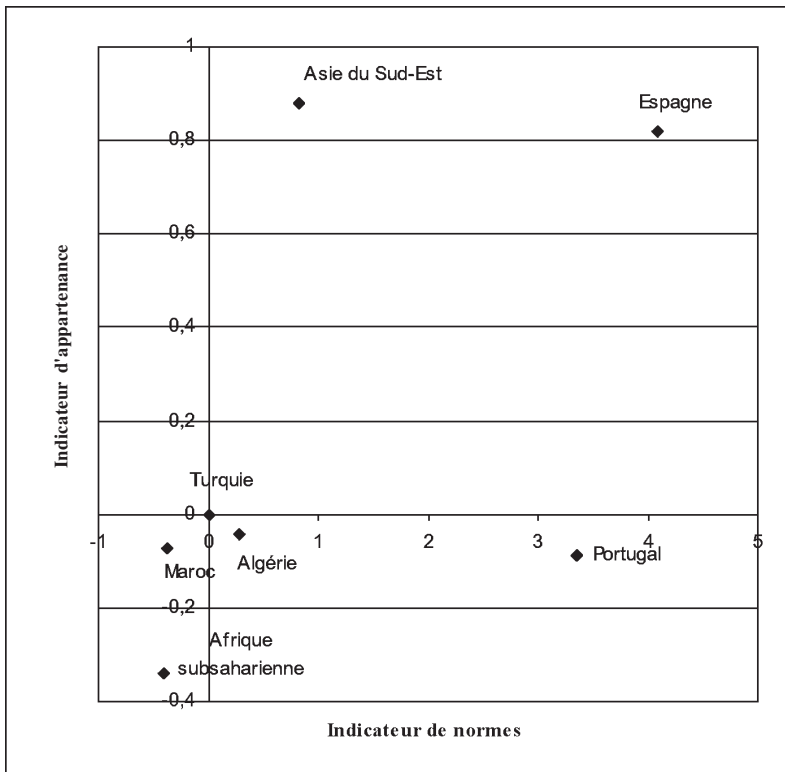


*Note* : La Turquie constitue la modalité de référence pour la variable « pays d'origine ». Elle se situe donc à l'origine de l'axe.

Commençons par comparer les résultats des régressions pour les indicateurs de normes et d'appartenance. Pour cela, on peut représenter les coefficients des nationalités d'origine dans un plan à deux dimensions (Figure III).

Seuls les Marocains et les Africains connaissent des valeurs de l'indicateur de normes moins élevées par rapport aux Turcs (1,4 fois moins de chance d'être intégrés dans ce domaine), alors que les Portugais et les Espagnols se caractérisent par des valeurs très élevées (respectivement 28 fois et 60 fois supérieures). Les Asiatiques se trouvent dans une position intermédiaire (2,3 fois plus de chance d'avoir de fortes valeurs pour l'indicateur des normes par rapport aux Turcs). Ainsi, cet indicateur semble représenter une mesure de la « distance culturelle » entre les systèmes de valeurs des sociétés. Il oppose en effet le Portugal et l'Espagne, pays de culture occidentale, à tous les autres pays d'immigration qui sont caractérisés par des cultures que l'on peut qualifier de traditionnelles. La question qui se pose est donc de savoir si cette distance culturelle *a priori* entre les pays d'origine constitue un frein à l'intégration civique et identitaire des individus.

FIGURE III. – Résultats des régressions logistiques pour les indicateurs de normes et d'appartenance : comparaison des coefficients par pays d'origine



Note : Le pays de référence est la Turquie placée à l'intersection des deux axes.

L'examen des résultats de la régression pour l'indicateur d'appartenance nous permet de répondre par la négative à cette question. En effet les positions relatives des originaires du Portugal et de ceux de l'Asie du Sud-Est montrent que la convergence n'est pas systématique. On remarque aussi que les Algériens, les Marocains et les Portugais n'ont pas de valeurs significativement différentes de celles des Turcs pour cet indicateur. Or, on sait que ces derniers souhaitent massivement retourner dans leur pays ou du moins y être enterrés et demandent très rarement la naturalisation. Par ailleurs, les originaires des pays d'Asie du Sud-Est présentent environ 2,4 fois plus de chance que les Turcs d'avoir des valeurs élevées pour l'indicateur d'appartenance. Ainsi, ce n'est pas parce qu'un immigré portugais vient d'une société dont le système de valeurs semble plus proche de celui de la France que son intégration identitaire et civique est plus facile. Cette « résistance identitaire » de l'immigration portugaise est analysée par les travaux de Michel Oriol (1984-1988) qui la considère comme une des preuves empiriques de la nécessité de remplacer la théorie de l'intégration par une théorie des « variations de l'identité ».

Ce résultat reste tout de même à nuancer. Outre les raisons d'attachement culturel au pays d'origine, on peut aussi expliquer les valeurs élevées de l'indicateur d'appartenance par des considérations de proximité géographique : en effet plus le retour est possible (d'un point de vue financier mais aussi pratique) plus on a de chance d'affirmer le désir de retourner dans son pays d'origine. C'est ce qui expliquerait par exemple les réponses des Asiatiques dans ce domaine : cela est probablement dû au fait que la distance géographique qui les sépare de leur pays fait qu'ils assimilent mieux l'idée de rester en France et éprouvent alors plus le « besoin pratique » d'être naturalisés.

Le faible niveau que les Portugais d'origine marquent pour l'indicateur d'appartenance illustre un exemple typique d'une forme de contradiction dans l'articulation des indicateurs d'intégration. En dépit de leur bon niveau d'intégration dans plusieurs autres domaines de l'intégration, les Portugais restent fortement attachés à leur pays d'origine, refusant massivement la naturalisation (76 % n'ont fait aucune démarche pour l'obtenir) et envisageant un retour final ou du moins un enterrement dans ce dernier. Nombreuses sont les études qualitatives qui montrent que leur mode d'intégration en France ne va pas de pair avec une coupure avec le pays d'origine (Cordeiro, 1987 ; Charbit, Hily et Poinard, 1997). Ainsi, grâce à une approche originale consistant à enquêter dans les villages d'origine des Portugais installés en France, Y. Charbit, M. A. Hily et M. Poinard cherchent à rompre avec les idées reçues de l'opinion publique française qui considère que la « discrétion » des Portugais est un exemple du bon fonctionnement du modèle français d'intégration. Ils montrent que cette discrétion masque « l'intensité des liens intercommunautaires, des rapports conservés et entretenus avec le pays natal, des stratégies de maintien d'une identité culturelle qui permettent d'être à l'aise dans le pays d'accueil sans pour autant se sentir obligé de s'y fondre ». Ainsi, contrairement aux représentations sociales associées à ce groupe, les Portugais représentent bien un modèle d'intégration qui ne s'accorde pas avec

la théorie classique : leur intégration en France n'est pas synonyme de l'acceptation de valeurs nouvelles et encore moins d'une appartenance nationale nouvelle. Ce mode d'intégration s'exprime dans toutes leurs pratiques, et leur permet de définir des rapports sociaux qui lient leur pays d'origine et leur pays d'accueil. C'est ainsi que A. Cordeiro (1987) les qualifie de « bilocalisés », et que Y. Charbit, M. A. Hily et M. Poinard (1997) les considèrent comme des émigrés constants menant une double vie fondée sur une « logique de va-et-vient entre deux espaces, et non point une rupture ou un rejet d'un espace au détriment de l'autre ». Les Portugais apparaissent ainsi comme un contre-exemple fort à toute théorie de l'intégration qui accorde une importance au rôle que peut jouer la distance culturelle entre le pays d'origine et le pays d'accueil ; le Portugal, pays si proche de la France géographiquement et culturellement, est caractérisé par un mode migratoire qui préserve les particularismes et le contact avec le pays natal. Cette contradiction entre distance culturelle et intégration identitaire apparaît claire dans nos résultats à travers l'articulation entre les indicateurs de normes et d'appartenance. Ce type de liaison entre deux dimensions de l'intégration n'est pas pris en compte dans le modèle de segmentation notamment parce que ce dernier n'accorde pas une grande importance à la composante politique et identitaire du processus d'intégration.

Examinons maintenant l'interaction qui constitue le cœur de la problématique de la théorie de la segmentation et qui caractérise l'indicateur socio-économique et l'indicateur de mixité. En effet, leur articulation met en évidence des contreparties empiriques à l'intégration sur le mode du pluralisme culturel et à l'intégration infériorisante.

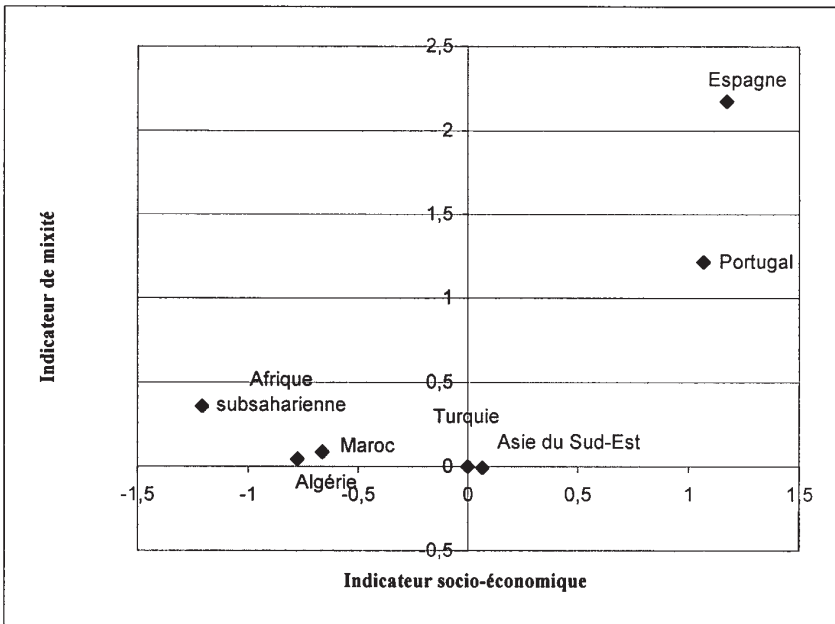
Si les Turcs nous sont apparus très défavorisés pour l'indicateur synthétique, ce sont les Algériens, les Marocains et surtout les Africains qui présentent le plus de difficultés socio-économiques (environ 2 fois moins de chance que les Turcs d'être intégrés socio-économiquement pour les Algériens et les Marocains et 3 fois moins de chance pour les Africains). Néanmoins, le classement opéré par l'indicateur de mixité ne concorde pas avec cette hiérarchisation socio-économique. Seuls les Espagnols et les Portugais conservent les mêmes positions relatives.

Les Turcs et les Asiatiques semblent eux illustrer le modèle d'intégration sur le mode du pluralisme culturel : comme le montre la figure ci-dessus, comparés aux autres communautés, les Turcs ont une position centrale pour l'indicateur socio-économique alors qu'ils se situent en bas de l'axe de l'indicateur de mixité. Ils ont ainsi une mixité faible comparativement à leur performance socio-économique.

Plusieurs études qualitatives sur les populations asiatiques (Fourgeau, 1998 ; Le Huu, 1996) vont dans le sens de nos résultats. Les travaux de Khoa Le Huu (1996) montrent que, parallèlement à un réel désir d'intégration qui se traduit par une demande massive de la naturalisation, une volonté d'acquérir des biens immobiliers et l'investissent dans la réussite scolaire de leurs enfants, les Asiatiques recherchent une autonomie économique dans le

regroupement communautaire. Cela peut s'expliquer à la fois par des facteurs structurels et économiques (disponibilité de gros capitaux, flexibilité de la main-d'œuvre communautaire et confiance mutuelle qui règne dans les transactions), mais aussi des facteurs culturels et religieux tels que la culture collectiviste confucéenne, l'héritage ancestral de l'entraide en exil et l'exploitation des réseaux d'accueil familiaux en pays d'accueil qui jouent un rôle déterminant dans ce que K. Le Huu appelle la « territorialisation ethnique de l'espace économique ».

FIGURE IV. – Résultats des régressions logistiques pour l'indicateur socio-économique et l'indicateur de mixité : comparaison des coefficients par pays d'origine



Note : Le pays de référence est la Turquie placée à l'intersection des deux axes.

Quant aux Turcs, nos résultats permettent de rompre avec plusieurs idées reçues les concernant. On leur associe souvent l'image d'une communauté repliée sur elle-même et refusant l'intégration : M. Tribalat (1995) parle de l'exception turque et Gaye Petek-Salom (1999) considère que l'intégration des Turcs en France est « en panne ». Or, les travaux de Altay Manço (2000, 2004), qui prennent des distances avec le modèle classique de l'intégration linéaire, montrent que l'attachement à la communauté permet une intégration valorisante, notamment sur le plan socio-économique. Par ailleurs, les travaux de Riva Kastoryano (1986, 1992) montrent comment le dynamisme des réseaux turcs et de leur participation associative leur permet de s'imposer dans les pays où ils sont nombreux comme un interlocuteur face aux pouvoirs publics et de négocier ainsi des enjeux politiques, religieux et identitaires qui

renforcent la cohésion de leur communauté. Tout en reconnaissant une forme de « conservatisme culturel » turc lié à leur conception politique de la nation et de l'identité, ces deux auteurs insistent sur l'importance des réseaux de relations villageois, régionaux et ethniques dans la formation des communautés ou des microsociétés locales et sur l'impact positif que ces réseaux peuvent avoir sur la participation économique mais aussi civique et associative des Turcs dans la société française.

L'opposition empirique que l'on trouve entre l'indicateur de mixité et l'indicateur socio-économique valide ainsi plusieurs travaux qualitatifs ayant souligné l'existence d'un mode d'intégration caractéristique des populations asiatiques et turques en France qui s'écarte du modèle républicain en laissant une marge à une forme de pluralisme culturel.

Le cas des Africains et Maghrébins est symétriquement opposé ; leur situation socio-économique est très défavorisée par rapport aux autres nationalités d'origine, alors que leur indicateur de mixité affiche des valeurs supérieures par rapport aux Turcs et aux Asiatiques (Figure IV). Ils semblent ainsi être en situation d'intégration infériorisante. Toutes les études récentes montrent que leurs indicateurs d'assimilation culturelle sont sur la pente ascendante : les mariages mixtes sont parmi les plus élevés dans la population immigrée et en constante augmentation (Lebon, 1991-1997), les demandes de naturalisation sont fortes (Belbah et Chattou, 2001), l'engagement civique et associatif est élevé (Jazouli, 1986 ; Lapeyronnie, 1987 ; Poiret, 1994, 1996 ; Baillet, 2001 ; Quiminal et Timera, 2002), le niveau de langue française est bien supérieur aux Turcs et Asiatiques. Néanmoins, les indicateurs socio-économiques ne suivent pas : taux de chômage records, précarité de l'emploi et du logement, difficultés scolaires des enfants. La faiblesse des ressources dans ces communautés, la faible organisation de leurs réseaux relationnels (26) mais aussi, et peut être surtout, la forte discrimination qui les touche font que, même si la solidarité existe, elle peut difficilement se concrétiser par des actes de soutien financiers et professionnels.

Ainsi, nos résultats montrent l'existence de modes différentiels de l'intégration qui apparaissent caractériser telle ou telle communauté d'immigrés. Néanmoins, si le lien entre pays d'origine et mode d'intégration apparaît fort collectivement, il n'est pas systématique d'un point de vue individuel. Ainsi, tous les immigrés turcs de France ne connaissent pas un parcours proche de l'intégration sur le mode du pluralisme et tous les Maghrébins ne sont à l'évidence pas dans le cas de l'intégration infériorisante. Pour donner une estimation de la répartition de la population immigrée dans les différents modes d'intégration, on peut effectuer une classification ascendante hiérarchique (CAH). Afin de tester directement la pertinence du modèle de segmentation – à savoir l'opposition entre situation culturelle et situation économique – nous avons regroupé tous les indicateurs à caractère culturel (indicateur de

(26) Les études sur le mouvement collectif maghrébin (Jazouli, 1986 ; Blatt, 2000) soulignent son manque de cohésion, ses conflits

internes et son incapacité à former et mettre en avant de la scène politique de vrais « leaders ».



références culturelles, indicateur de normes et indicateur d'appartenance). On obtient ainsi un indicateur culturel global. L'indicateur de mixité est isolé puisqu'il joue un rôle crucial dans la théorie de segmentation ; il mesure en quelque sorte le niveau de proximité et de solidarité au sein des différentes communautés. Il peut de cette façon être considéré comme un indicateur de capital social. Ainsi, la classification est effectuée à partir de trois variables actives : l'indicateur socio-économique, l'indicateur de mixité et l'indicateur culturel global. Ces trois indicateurs nous permettent de rendre compte à la fois des caractéristiques individuelles de l'immigré sur le plan économique et culturel, et des rapports collectifs qu'il peut avoir avec sa communauté d'origine capturés grâce à l'indicateur de mixité. Les résultats de la classification nous poussent à retenir quatre classes. L'inertie inter-classe représente 61,1 % de l'inertie totale ce qui est satisfaisant. Les inerties intra-classes sont quasi égales pour les quatre classes ; elles présentent donc toutes les quatre le même degré d'homogénéité et sont d'ailleurs d'effectifs proches. Le tableau suivant résume la composition des classes.

TABLEAU VI. – *Résultats de la classification pour les hommes (27)*

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4
<b>Effectif</b>	1 061	1 369	1 188	1 175
<b>Culturel global</b>	+	-	-	+
<b>Mixité</b>	+	-	-	+
<b>Socio-économique</b>	-	+	-	+
<b>Pays d'origine sur-représenté</b>	Afrique Maroc Asie du Sud-Est	Turquie Asie du Sud-Est Portugal	Turquie Afrique Maroc	Espagne Portugal Asie du Sud-Est
<b>Modèle d'intégration</b>	<b>Infériorisante</b>	<b>Pluralisme culturel</b>	<b>Classique</b>	<b>Classique</b>

Source : MGIS. Champ : 4 793 hommes.

Lecture : Dans la classe 1 la moyenne de l'indicateur culturel global est supérieure à sa moyenne dans la population totale alors que la moyenne de l'indicateur socio-économique est inférieure à sa moyenne dans la population totale.

Cette classification montre bien que le modèle classique ne suffit pas pour décrire le processus d'intégration de l'ensemble de la population. Il n'est valable que pour la moitié de cette dernière. Les deux premières classes composant la deuxième moitié de notre échantillon représentent les deux modes d'incorporation théorisés par le modèle de la segmentation : l'intégration infériorisante pour la classe 1 et l'intégration sur le mode du pluralisme culturel pour la classe 2. De plus, on voit bien qu'à l'échelle individuelle, il n'existe pas de liaisons exclusives entre un mode d'intégration et un pays d'origine. Si les Maghrébins et les Africains sont sur-représentés dans la classe de l'intégration infériorisante, ils le sont aussi dans la classe 3 de l'intégration classique. De même, si les Portugais sont très présents dans la classe

(27) Ce tableau donne une version empirique (partielle) du tableau analytique dressé par F. Dubet dans sa conclusion de *Immigrations, qu'en savons-nous ?* (1989).

de l'intégration sur le mode du pluralisme culturel, ils sont aussi sur-représentés dans la classe 4 de l'intégration classique. Cette classification nous permet ainsi d'estimer la représentativité du modèle de la segmentation (qui concerne environ la moitié de notre échantillon) d'une part, et de relativiser le lien qu'il peut avoir avec la variable d'origine nationale d'autre part.

Existe-t-il un lien temporel entre ces différents modes d'intégration ? Peut-on parler d'un passage éventuel d'un mode à l'autre au cours du temps ? Si les classes 3 et 4 semblent caractériser, pour l'une le début du processus d'intégration et, pour l'autre, son aboutissement (28) – ou du moins une étape avancée de son déroulement – les deux autres classes se prêtent mal à des interprétations temporelles ou chronologiques. Elles nous renseignent plus sur le mode du processus d'intégration que sur sa progression. Signalons toutefois que seule une étude longitudinale qui inclurait les descendants des immigrés nous permettrait d'étudier la question du lien temporel entre ces différents modes d'intégration.

Enfin, les différents modes d'intégration que nous avons présentés sont étroitement liés aux réseaux relationnels développés dans chaque communauté d'immigré, le niveau de solidarité qu'ils permettent de créer et l'importance des ressources économiques et financières qu'ils sont capables de mobiliser. Ainsi, derrière notre indicateur de mixité se cache toute une description du réseau relationnel que l'immigré tisse avec sa communauté d'origine installée en France d'une part et la société française prise dans sa globalité d'autre part. On peut ainsi émettre l'hypothèse selon laquelle les réseaux des communautés turque et asiatique permettent à ces dernières de développer un capital social qui s'avère être utile pour leur situation socio-économique. La théorie de la segmentation montre bien que, notamment lorsqu'une communauté immigrée est soumise à la discrimination, les liens communautaires peuvent lui permettre d'échapper à l'intégration infériorisante.

### ***L'effet du lien communautaire sur la situation économique de l'immigré***

Si la comparaison des résultats des régressions de l'indicateur de mixité et de l'indicateur socio-économique permet de valider l'existence de modes d'intégration qui ne concordent pas avec le modèle classique, nous avons besoin de tester plus précisément le lien de causalité qui peut exister entre ces deux indicateurs pour valider la théorie de la segmentation. En d'autres termes, pouvons-nous vérifier que le lien communautaire présente, dans un certain nombre de cas, un effet positif sur les situations économiques des membres d'une communauté ?

(28) La classe 3 concerne en effet des populations caractérisées par des vagues migratoires récentes alors que la classe 4 comprend

des immigrés plutôt issus des anciennes vagues migratoires.

Pour réaliser ce test, nous avons estimé un modèle qui met en relation tous les indicateurs que l'on a construits. Ce modèle exclut les individus d'origine espagnole puisque les résultats des régressions précédentes montrent qu'ils illustrent parfaitement le modèle classique d'intégration. Le modèle consiste en une régression linéaire qui utilise le revenu du ménage (par unité de consommation) comme variable dépendante continue (29). Les variables explicatives sont la durée du séjour, la durée de la scolarité comme variables continues ; la catégorie socioprofessionnelle du père, le motif de la migration, la connaissance préalable du français et l'âge à l'arrivée comme variables qualitatives. On ajoute à ces variables les indicateurs de références culturelles, de normes et d'appartenance pour représenter la situation culturelle globale de l'individu. Quant à l'indicateur de mixité on l'introduit sous deux termes : le premier individuel – qui n'est rien d'autre que la valeur de cet indicateur pour l'individu concerné – et le second collectif. En effet, afin de tester l'effet du lien communautaire sur l'intégration socio-économique nous estimons la force de ce lien grâce à la valeur moyenne de l'indicateur de mixité par communauté d'origine. Nous obtenons ainsi une variable « force du lien communautaire » qui représente le capital social d'une communauté : si la valeur de cette variable est élevée, le lien communautaire est fort et le capital social est alors élevé. Le modèle ne fait pas intervenir la variable nationalité d'origine qui est en corrélation parfaite avec la variable de capital social. Tout se passe comme si la variable de capital social représentait l'effet de la variable origine nationale en ordonnant les modalités de cette dernière par rapport à l'indicateur de mixité. Ce n'est plus être d'origine marocaine qui présente un impact mais être Marocain sachant que la communauté marocaine occupe la troisième position dans le classement croissant de la moyenne de l'indicateur de mixité par communauté d'origine. Cet estimateur que nous utilisons de « lien communautaire » est très fruste. Il a tout de même le mérite de nous permettre de séparer l'effet individuel de l'effet communautaire. Enfin, pour capturer un effet éventuellement quadratique de l'impact de cette variable on introduit un terme au carré. Nous présentons les résultats de la régression linéaire dans le Tableau VI (30).

Bien que le modèle soit simplifié, il fournit des résultats clairement interprétables. On remarque d'abord que les valeurs de tous les indicateurs affectent positivement le revenu de l'individu. Cela découle directement de la corrélation positive qui existe entre les indicateurs. Le caractère clairement endogène de ces variables fait que l'on ne peut pousser l'interprétation jusqu'à une liaison causale.

(29) Il s'agit du revenu total annuel.

(30) Signalons que les résultats d'une régression qui utilise l'indicateur socio-économique comme variable dépendante sont très proches de ceux que nous présentons ci-dessus.

Nous avons tout de même choisi d'utiliser la régression du revenu puisque la variabilité de ce dernier est plus grande au sein de notre population.

TABLEAU VII. – *Résultats de la régression linéaire du revenu par unité de consommation des immigrés*

Variables	Coefficient	Écart type
<b>Constante</b>	206,66***	34,318
<b>Indicateur de mixité</b>	7,54***	1,8367
<b>Indicateur de références culturelles</b>	9,37***	2,2015
<b>Indicateurs de normes</b>	22,72***	1,7285
<b>Indicateur d'appartenance</b>	3,81**	1,6416
<b>Durée du séjour</b>	0,86***	0,064
<b>Durée de la scolarité</b>	0,38***	0,072
<b>Lien communautaire</b>	798,41***	134,34
<b>(Lien communautaire)<sup>2</sup></b>	803,16***	129,55
<b>PCS du père</b> <i>Ouvrier agricole</i>		
Agriculteur	4,90***	1,36
Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise	9,27***	1,63
Cadres, Professions libérales et intermédiaires	10,31***	2,11
Employé	6,77***	1,99
Ouvrier qualifié	2,45*	1,46
Ouvrier non qualifié	0,98	1,46
<b>Venu pour le travail</b> <i>Non</i>		
Oui	0,97	1,26
<b>Venu pour la famille</b> <i>Non</i>		
Oui	-3,95***	1,18
<b>Connaissance du français</b> <i>Non</i>		
Oui	3,46***	1,11
<b>Âge d'arrivée</b> <i>30-55 ans</i>		
0-9 ans	-17,33***	2,07
10-19 ans	-3,01*	1,58
20-29 ans	1,05	1,38

\* significativité au seuil de 10 % ; \*\* significativité au seuil de 5 % ; \*\*\* significativité au seuil de 1 %.

Source : Enquête MGIS (1992). Taille de l'échantillon : 6 715 hommes et femmes originaires du Portugal, d'Asie du Sud-Est, d'Algérie, du Maroc, et d'Afrique subsaharienne.

Par ailleurs, et après le contrôle des variables individuelles de capital humain et des conditions migratoires, on remarque que la variable de mixité présente des effets opposés sur les plans individuels et collectifs. Sur le plan individuel, comme tous les autres indicateurs, la mixité présente un effet positif sur la situation socio-économique. Or, la littérature montre qu'une grande partie de cette liaison est due à l'effet de sélection (Kantarevic, 2004) : on sait que les individus qui se marient de manière mixte, ceux qui habitent des quartiers peu ségrégués sont aussi les « plus performants ». Tout se passe comme si une autre variable inobservable (par exemple l'intelligence ou la beauté physique) fait qu'un individu présente des valeurs élevées pour

l'indicateur de mixité et réussit bien sa carrière économique. Néanmoins, lorsque l'on mesure la mixité globale d'une communauté, on remarque que son impact joue significativement dans le sens contraire : conformément à la théorie de la segmentation, un lien communautaire fort (ou une faible mixité) peut favoriser la situation économique des immigrés. Le coefficient significatif du terme quadratique nous amène à insister sur ce résultat : l'effet du lien communautaire sur le revenu estimé est d'autant plus élevé que la force de ce lien est grande.

Ainsi, ce modèle nous a permis de valider l'existence d'une articulation spécifique entre le lien communautaire et la situation socio-économique des immigrés. Il présente bien évidemment de fortes limites : l'estimateur du capital social est très fruste, le modèle souffre de problème d'endogénéité, le contrôle de variable de capital humain n'est pas total... Il a tout de même le mérite de montrer qu'il est intéressant de porter une attention particulière aux dynamiques individuelles et collectives de l'intégration des immigrés et de « creuser » l'impact de la variable d'origine nationale sur la situation des immigrés dans le pays d'accueil.

\*  
\* \*

Dans cet article, nous avons tenté de construire une mesure précise du modèle classique de l'intégration représentée par notre indicateur synthétique global qui agrège tous les autres. Cette vision uniforme de l'intégration nous permet, comme on l'a vu, de dresser une échelle hiérarchique classant les individus (et les nationalités d'origine) par rapport au processus d'intégration. Les résultats que nous avons obtenus confirment ceux de M. Tribalat en montrant un niveau particulièrement bas pour les Turcs et particulièrement élevé pour les Espagnols.

Néanmoins, lorsque l'on affine l'analyse en étudiant les indicateurs un par un et en comparant leur articulation entre les nationalités d'origine, on peut mettre en évidence d'autres modèles d'intégration qui se rapprochent de ceux théorisés par A. Portes. Nous avons ainsi pu fournir une contrepartie empirique à la typologie de l'intégration que nous avons présentée dans la première partie de cet article. L'intégration classique est représentée surtout par les Espagnols. L'intégration infériorisante est, elle, surtout représentée par le cas des Africains et, dans une moindre mesure, par celui des Maghrébins. Enfin, le cas des Portugais, des Asiatiques et des Turcs illustre bien l'intégration sur le mode du pluralisme culturel. Notons que l'analyse de la segmentation de l'intégration selon les nationalités d'origine apparaît intéressante dans la mesure où ces dernières fournissent des exemples concrets de réalisation des modèles théoriques de l'intégration.

Ces résultats restent à nuancer : nos modèles présentent plusieurs limites. Ils ne contrôlent notamment pas les variables contextuelles et historiques. Ainsi, ils sont incapables de contrôler l'effet de l'ancienneté des vagues migratoires. Par ailleurs, leur plus grande limite réside dans le fait qu'ils

analysent des indicateurs ponctuels de l'intégration : les données que l'on a exploitées, bien qu'elles fournissent parfois des informations rétrospectives, restent des données transversales. Or, le processus d'intégration est avant tout un processus dans le temps, et il est primordial de pouvoir intégrer cette dimension temporelle dans les modèles.

Pour finir, un résultat qui ressort fortement de notre analyse concerne la prédominance de l'effet de la nationalité d'origine. Or, bien que l'on puisse considérer que, pour un échantillon d'immigrés, cette variable reflète des caractéristiques ethno-culturelles, on ne peut accepter une interprétation déterministe de son effet sur l'intégration (31). Il faudrait ainsi préciser les liens de causalité qui existent entre l'origine nationale et la situation de l'immigré dans tel ou tel domaine de l'intégration. Dans ce travail, nous avons tenté de tester une interprétation de cette variable en termes de réseaux communautaires en nous imprégnant de la théorie de la segmentation. Derrière cette variable de l'origine nationale on peut retrouver la thématique du capital social et du caractère non exclusivement individuel du phénomène migratoire. Ainsi, ce ne sont pas les différences d'origine qui déterminent en elles-mêmes le phénomène d'intégration, mais des variables plus concrètes qui sont à relier avec les conditions précises de l'histoire migratoire de telle ou telle communauté, le niveau des ressources matérielles qu'elle a pu accumuler, le niveau de solidarité qui existe entre ses membres et l'intensité des liens tissés entre ces derniers. Néanmoins, dans ce travail, nous n'avons pu utiliser qu'un estimateur relativement fruste du capital social qui mesure uniquement l'intensité des liens dans une communauté et ne nous renseigne pas sur les ressources réelles dont dispose cette dernière. Or, les travaux sur le capital social montrent que cette distinction entre liens et ressources est primordiale (Portes, 1998). Aussi, notre interprétation de la variable d'origine nationale en termes de capital social mérite d'être approfondie en intégrant dans les modèles des variables qui permettent de mieux caractériser le fonctionnement des réseaux communautaires et de quantifier les ressources concrètes dont disposent les communautés respectives. De plus, ce type d'analyse nécessite un suivi temporel du phénomène migratoire afin de repérer le rôle que joue la communauté dans l'accueil, l'installation, la recherche d'un travail, le logement, mais aussi l'exploitation de données sur la seconde génération qui, comme le montrent la quasi-totalité des travaux sur la question, illustre mieux le modèle de segmentation.

**Mirna SAFI**

*LSQ-CREST-INSEE*

*3, avenue Pierre Larousse – 92240 Malakoff*

*ERIS-Centre Maurice Halbwachs  
48, boulevard Jourdan – 75014 Paris*

(31) On ne peut, par exemple, dire que le fait d'être Maghrébin est en soi un facteur défavorable pour l'intégration.

## ANNEXE

ENCADRÉ THÉORIQUE. – *Les différentes étapes de l'assimilation selon Milton M. Gordon*

Dans son livre *Assimilation in American life*, Gordon effectue la première tentative de théorisation du processus d'assimilation en le décomposant en sept dimensions ou encore sept étapes présentées dans le tableau suivant :

Les sous-processus	Les types d'assimilation	Le terme spécifique
La transformation des caractéristiques culturelles en celles de la société d'accueil	L'assimilation culturelle (ou comportementale)	Acculturation
Une intégration des cliques, clubs, institutions de la société d'accueil sur la base de relations primaires	Assimilation structurelle	Inexistant
Mariage mixte répandu	L'assimilation maritale (ou conjugale)	Amalgamation
Développement d'un sens de l'ethnicité qui correspond à celui de la société d'accueil	L'assimilation identificatoire	Inexistant
Absence de préjugés	L'assimilation réceptionnelle de l'attitude	Inexistant
Absence de discrimination	Assimilation réceptionnelle du comportement	Inexistant
Absence de valeurs ou de forces politiques conflictuelles	L'assimilation civique	Inexistant

L'assimilation culturelle est le premier type d'assimilation : elle désigne la phase dans laquelle le groupe minoritaire adopte les comportements culturels de la société d'accueil. L'assimilation structurelle, elle, désigne la participation des membres du groupe dans les groupes primaires de la société d'accueil (clubs, associations, partis politiques, etc.). L'assimilation maritale ou conjugale désigne les phénomènes de mariages mixtes qui s'opèrent entre les membres du groupe minoritaire et ceux de la société d'accueil. L'assimilation identificatoire désigne le processus psychologique de l'identification des membres du groupe à la société d'accueil. Le cinquième type d'assimilation désigne une situation dans laquelle le groupe minoritaire ne rencontre plus d'hostilité ou de préjugés à son égard, alors que dans le sixième type, il ne subit plus de discrimination, au sens concret du terme. Le dernier type constitue l'assimilation civique qui désigne l'absence de conflit politique entre le groupe et l'ensemble de la société.

Cette décomposition du processus d'assimilation s'avère être d'une grande utilité pratique ; elle permet de séparer des facteurs différents de l'assimilation et d'analyser ainsi une multitude de configurations possibles du déroulement de l'intégration. De plus, l'isolement de ces différentes dimensions laisse toute la place à une analyse de l'intégration qui marque des distances par rapport au modèle de convergence : en effet, étant donné le fait que chacune de ces dimensions répond à une logique qui lui est propre et dépend de phénomènes sociaux indépendants, il n'existe aucune raison *a priori* pour que tous ces éléments évoluent de la même manière.



## La construction des indicateurs

### *La dimension socio-économique*

Cette classe d'indicateurs présente les composantes suivantes :

- Le revenu calculé par unité de consommation et divisé en quatre modalités qui correspondent aux quartiles de la distribution des revenus par unité de consommation ;
- La situation face à l'emploi (actif occupé, chômeur, inactif) afin de prendre en compte le statut social en plus du statut financier ;
- La PCS : nous avons utilisé cette nomenclature pour créer un indicateur de la situation professionnelle et sociale de l'immigré ;
- Le logement : nous avons construit quatre indicateurs décrivant l'état (32), le type (33), le confort (34), et l'équipement du logement (35).

### *La dimension de la mixité des relations*

#### *La mixité matrimoniale*

Nous avons pu construire un indicateur qui distingue trois niveaux :

- Le niveau où le conjoint appartient à la même famille que l'enquêté ;
- Un niveau intermédiaire où le conjoint est de nationalité étrangère ; celui-ci pouvant ainsi être de la même nationalité que l'enquêté (95 % des cas) ou de nationalité différente (5 % des cas), ou encore devenu français ;
- Le troisième niveau correspond à la situation où le conjoint est français de naissance.

#### *La mixité des contacts*

Nous avons pu construire trois modalités différentes pour cet indicateur : les personnes ayant essentiellement des contacts avec des compatriotes ; les personnes ayant des contacts avec des individus de nationalité étrangère ou d'origine variée ; les personnes ayant essentiellement des contacts avec des Français. Ce classement nous permet de mesurer une certaine distance entre l'immigré et la société française, qui concerne notamment sa vie relationnelle ou encore de déterminer son niveau d'assimilation structurelle pour reprendre la terminologie de Gordon.

(32) « Très bon, bon, dégradé ».

(33) « Maison individuelle, appartement, HLM ou autre ».

(34) « Tout confort, tout sauf chauffage,

autre ».

(35) « Tout, tout sauf lave-vaisselle, réfrigérateur et lave-linge, autre ».

### *La mixité résidentielle*

Il s'agit d'un indicateur directement lié au thème de la ségrégation spatiale. On peut donc lui reprocher de refléter plus une certaine logique de l'organisation spatiale du pays d'accueil qu'un effort d'intégration de la part de l'immigré, d'autant plus que le fait d'habiter dans un quartier est souvent lié aux ressources du ménage. Toutefois, connaître la composition ethnique du quartier où l'immigré habite donne un aperçu de ses contacts quotidiens et peut aussi éclairer sur l'existence de réseaux intra-communautaires dans le cas des individus logeant dans un quartier à forte proportion de compatriotes. Nous avons donc décidé de l'inclure dans notre série d'indicateurs en distinguant les modalités suivantes :

- Les personnes qui habitent dans des quartiers à forte population compatriote ;
- Les personnes qui habitent dans des quartiers à forte population immigrée mais à faible population compatriote ;
- Les personnes qui habitent dans des quartiers à faible population immigrée.

### *La mixité au travail*

Outre le fait que cet indicateur révèle la nature d'une partie importante des contacts de l'individu (étant donné le fait que le travail est un lieu de sociabilité primordial), il est aussi bien adapté à notre problématique concernant le rôle de la communauté dans la trajectoire individuelle de l'immigré et notamment son intégration socioprofessionnelle. Il comprend quatre modalités :

- Les individus travaillant avec une majorité d'immigrés et essentiellement des compatriotes ;
- Les individus travaillant avec une majorité d'immigrés non compatriotes ou les individus travaillant avec une minorité d'immigrés compatriotes ;
- Les individus travaillant avec une minorité d'immigrés non compatriotes ;
- Les individus travaillant avec très peu d'immigrés et les non-répondants.

### *La dimension des références culturelles*

La dimension des références culturelles se compose des indicateurs suivants :

#### *Les loisirs*

Il s'agit d'un indicateur composite comprenant des informations sur les goûts musicaux des immigrés, les types de films qu'ils regardent et des journaux qu'ils lisent. Dans chacun de ces domaines nous avons cherché à déceler

des attachements soutenus à la culture du pays d'origine qui se traduiraient par l'écoute de sa musique traditionnelle, le fait de regarder des films en provenant ou encore de lire des journaux dans la langue maternelle de l'immigré ou édités par son pays d'origine. Enfin, nous avons associé à ces indicateurs un autre qui traite des vacances et qui cherche notamment à séparer les immigrés qui sont retournés dans leur pays d'origine durant les 12 derniers mois précédant l'enquête des autres.

### *La cuisine*

Les études sociologiques récentes sur l'immigration montrent que la cuisine est un des éléments culturels les plus durables : les immigrés continuent à préparer des plats traditionnels de leur pays d'origine et transmettent cela de génération en génération. C'est pourquoi nous avons choisi d'isoler l'indicateur concernant l'héritage culinaire. Pour construire cet indicateur, nous disposons d'une question déterminant le type de cuisine que l'enquêté prépare lorsqu'il reçoit des invités pour un repas. Nous avons choisi de construire un indicateur à trois niveaux : dans un premier temps on distingue les personnes qui répondent qu'elles préparent de la cuisine traditionnelle de leur pays d'origine ; puis on distingue dans un deuxième temps les personnes ayant opté pour des réponses moins catégoriques (elles préparent une autre cuisine ou cela dépend des fois) ; enfin on isole les personnes ayant répondu qu'elles préparent de la cuisine française considérant qu'une telle réponse indique une certaine rupture avec les traditions culinaires d'origine.

### *La religion*

Si la pratique régulière traduit une adhésion et un sentiment religieux forts, le respect des périodes de jeûne ou des interdits alimentaires peut être intermittent. Il s'agit d'un fait social complexe difficile à élucider dans le cadre d'une enquête quantitative. En général, on peut supposer que les déclarations des individus sont mieux à même de mesurer un attachement culturel que l'intensité précise du respect des prescriptions. En suivant la distinction suggérée par M. Tribalat, on a choisi de ne prendre en compte, dans les indicateurs de références culturelles, que la partie concernant le respect des interdits en considérant que ces derniers reflètent plus souvent un attachement culturel ou identitaire qu'un engagement religieux (36).

Nous avons alors construit un indicateur du respect des interdits alimentaires (boisson et nourriture incluses) (37). Celui-ci présente trois niveaux différents : un premier niveau qui concerne les individus qui déclarent respecter à la fois les interdits de nourriture et de boisson ; un second niveau qui concerne les individus qui déclarent respecter l'un des deux types d'interdits ; et un dernier niveau qui concerne ceux qui ne respectent ni l'un ni l'autre.

(36) La question de la fréquence de la pratique religieuse proprement dite est incluse dans les indicateurs de normes exposés ci-

dessous.

(37) Lorsque ces interdits existent dans la religion des individus concernés.

## *La langue*

L'enquête permet de connaître la langue d'usage avec les différents interlocuteurs éventuels du ménage (conjoint, enfant). Nous avons distingué trois classes : les personnes qui parlent exclusivement leur langue d'origine avec tous leurs interlocuteurs ; les personnes qui parlent exclusivement leur langue d'origine avec leur conjoint ou leurs enfants ; ceux qui utilisent le français au moins de temps en temps avec tous leurs interlocuteurs.

## *La dimension des normes*

La dimension des normes se compose des indicateurs suivants :

### *L'indicateur de choix du conjoint*

Cet indicateur distingue les personnes dont le choix marital a été influencé ou imposé par leur famille des autres.

### *L'indicateur d'activité féminine*

Si l'enquêté est une femme, on observe si elle travaille ou recherche un emploi. Si l'enquêté est un homme on observe ces mêmes caractéristiques à partir des réponses aux questions sur son conjoint. L'indice prend alors une valeur élevée (bonne intégration) si la femme du ménage travaille, est en recherche d'emploi ou retraitée, et une valeur basse si elle n'a jamais travaillé et ne cherche pas d'emploi.

### *L'indicateur de fécondité*

Étant donné les hétérogénéités des âges des enquêtés et comme nous voulions intégrer le plus possible de personnes dans cet indicateur, nous l'avons construit en combinant deux questions, l'une factuelle (38) et l'autre reflétant une représentation mentale (39). Cette dernière joue notamment pour les individus ayant répondu avoir eu moins de trois enfants et dont l'âge est inférieur à quarante ans (on considère alors qu'ils sont toujours susceptibles de procréer). On distingue ainsi les individus ayant eu (ou ayant déclaré souhaiter avoir) plus de trois enfants des autres.

### *L'indicateur de pratique religieuse*

Nous avons choisi de construire un indicateur à quatre modalités : une première modalité pour les pratiquants réguliers ; une deuxième modalité pour les pratiquants occasionnels ; une troisième modalité pour les personnes

(38) « Combien d'enfants nés vivants avez-vous eus, même s'ils n'habitent pas avec vous ? ».

(39) « D'après vous quel est le nombre idéal d'enfants ? ».

ne pratiquant pas (et ayant répondu qu'elles n'avaient pas de religion) ; enfin une dernière modalité pour les personnes ayant répondu qu'elles n'avaient pas de religion.

### *La dimension d'appartenance nationale*

En ce qui concerne la construction concrète des indicateurs d'appartenance, nous avons isolé deux indicateurs. Le premier regroupe les thématiques du retour et de l'enterrement et se présente sous trois modalités ordonnées : les individus souhaitant retourner définitivement dans leur pays d'origine sont considérés comme les « moins intégrés » ; les personnes ne souhaitant pas y retourner mais qui désirent y être enterrées sont regroupées dans un niveau intermédiaire ; les personnes qui ne souhaitent ni y retourner ni y être enterrées sont classées dans la catégorie la « mieux intégrée ». Par ailleurs, le deuxième indicateur regroupe les thématiques de la naturalisation et de l'inscription sur les listes électorales. Il est construit différemment pour les étrangers et pour les personnes ayant une double nationalité. Pour les premiers, on distingue ceux qui ont effectué des démarches pour une demande de naturalisation des autres. Pour les personnes ayant la double nationalité, on regarde leur inscription éventuelle sur les listes électorales : si elles ne sont pas inscrites, on les regroupe avec les personnes étrangères ayant demandé la naturalisation, si elles le sont, on considère qu'elles présentent un niveau d'intégration plus avancé. On obtient finalement trois niveaux hiérarchiques pour cet indicateur.

Le Tableau VIII présente les valeurs des quantiles, moyennes et écarts types des différents indicateurs.

TABLEAU VIII. – *Distributions des indicateurs*

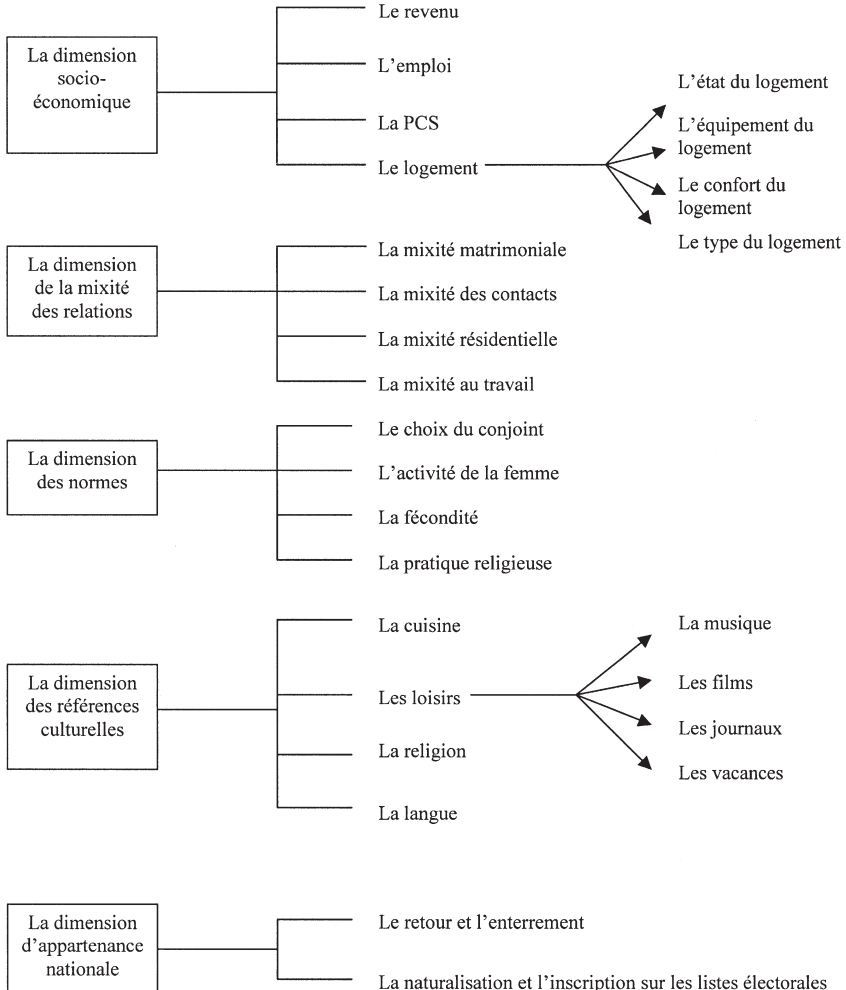
	Q1	Médiane	Moyenne	Q3	Écart type
Indicateur socio-économique	0,36	0,47	0,48	0,58	0,17
Indicateur de mixité	0,33	0,50	0,55	0,75	0,26
Indicateur de normes	0,25	0,50	0,46	0,66	0,29
Indicateur d'appartenance	0,25	0,50	0,44	0,75	0,32
Indicateur culturel	0,25	0,43	0,46	0,66	0,27

TABLEAU IX. – *Test de la stratégie d'agrégation*

Indicateurs	Avant l'application de la stratégie			Après l'application de la stratégie		
	Effectif	Moyenne	Écart type	Effectif	Moyenne	Écart type
<b>Culturel</b>	1981	0,4617	0,2577	8862	0,4624	0,2678
<b>Mixité</b>	1478	0,6087	0,2372	8862	0,5543	0,2666
<b>Normes</b>	5261	0,5107	0,2753	8862	0,4587	0,2968
<b>Appartenance</b>	8820	0,4455	0,3251	8862	0,4451	0,3254
<b>Socio-économique</b>	8862	0,4788	0,1753	8862	0,4788	0,1753

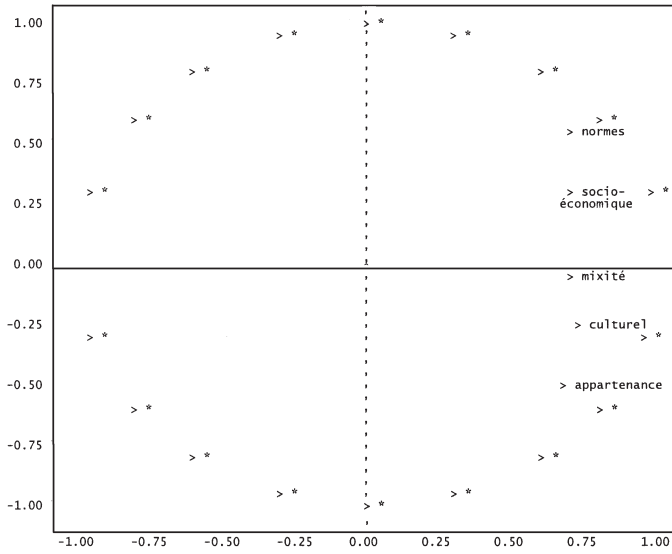
On voit ainsi que la stratégie d'agrégation présente un impact faible sur les résultats, la différence des distributions des indicateurs obtenus avant et après l'imputation étant faible. Cette différence est la plus forte pour les indicateurs synthétiques de normes et de mixité dont les composantes sont particulièrement affectées par le problème de non-réponse (ou surtout de filtres) : si l'on se restreint aux seuls individus ayant systématiquement répondu à toutes les questions composant chacun de ces deux indicateurs on perd une part importante de notre échantillon initial. Cette différence reste tout de même négligeable : en effet, mesurée par la moyenne, la stratégie d'agrégation majeure l'indicateur de mixité de 9,8 % et l'indicateur de normes de 11,3 %.

FIGURE V. – Schéma récapitulatif des indicateurs

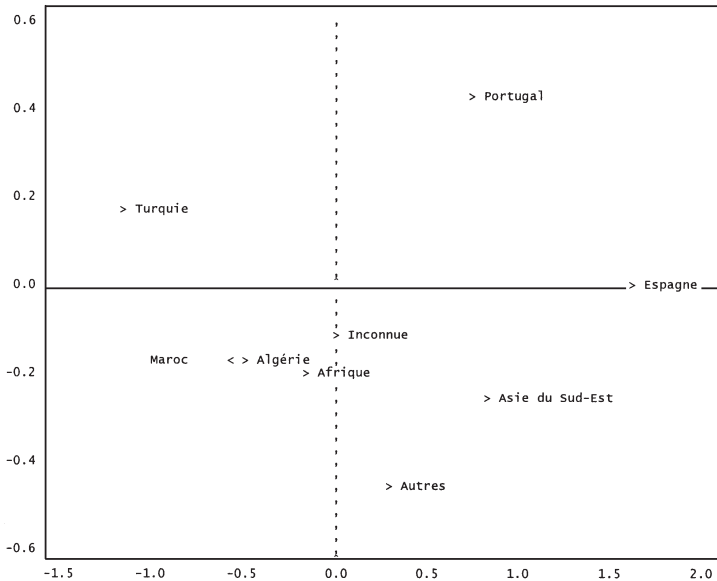


GRAPHIQUE. – Analyse en composantes principales sur les indicateurs

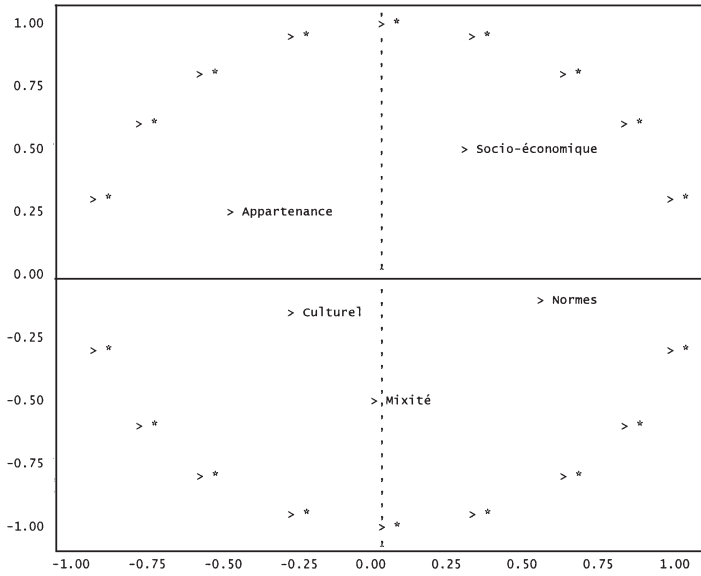
a) Les variables actives dans le plan 1-2



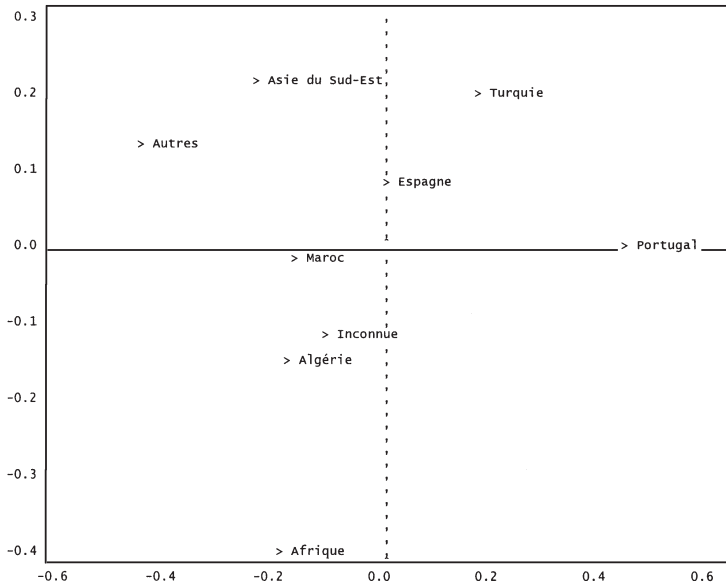
b) Les nationalités d'origine dans le plan 1-2



c) Les variables actives dans le plan 2-4



d) Les nationalités d'origine dans le plan 2-4





RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alba R. D., Golden R. M.**, 1986. – « Patterns of ethnic marriage in the United States », *Social forces*, 65, 1, pp. 202-223.
- Alba R. D., Nee V.**, 1997. – « Rethinking assimilation theory for a new era of immigration », *International migration review*, 31, 4, pp. 826-874.
- Alexander J. C.**, 2001. – « Theorizing the modes of incorporation : assimilation, hyphenation, and multiculturalism as varieties of civil participation », *Sociological theory*, 19, 3, pp. 237-249.
- Baillet G. D.**, 2001. – *Militantisme politique et intégration des jeunes d'origine maghrébine*, Paris, L'Harmattan.
- Becker G.**, 1957. – *Human capital*, Chicago, University of Chicago Press.
- Becker H. S.**, [1963] 1985. – *Outsiders*, Paris, A. M. Métailé [1<sup>re</sup> éd., New York, The Free Press].
- Belbah M., Chattou Z.**, 2001. – *Sujet et citoyen : évolutions, enjeux et significations de l'acquisition de la nationalité française par des Marocains en France*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (Rapport de recherche).
- Blatt D.**, 2000. – « Une politique sans ethnicité ? Les immigrés en France entre théorie et pratique » dans **H. Greven-Borde, J. Tournon**, *Les identités en débat : intégration ou multiculturalisme ?* Paris, L'Harmattan.
- Blau P., Duncan O.**, 1967. – *The American occupational structure*, New York, Wiley.
- Bourdieu P.**, 1979. – « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, pp. 3-5.
- Charbit Y., Hily M. A., Poinard M.**, 1997 – *Le va-et-vient identitaire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Chiswick B.**, 1978. – « The effect of Americanization on the earnings of foreignborn men », *The journal of political economy*, 86, 5, pp. 897-921.
- Coleman J. S.**, 1988. – « Social capital in the creation of human capital », *American journal of sociology*, 94, pp. s95-s120.
- Cordeiro A.**, 1987. – *Les Portugais de France : communautés locales, création d'entreprise, et réseaux professionnels communautaires*, Paris, Rapport MIRE.
- Dubet F.**, 1987. – *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- 1989. – « Trois processus migratoires », *Revue française des affaires sociales*, 3, pp. 7-28.
- 1989. – *Immigrations, qu'en savons-nous ?* Paris, La Documentation Française.
- Durkheim É.**, 1893. – *De la division du travail social*, Paris, Alcan [5<sup>e</sup> éd., PUF, 1998].
- Esser H.**, 2003. – « Does the new immigration require a new theory of intergenerational integration ? », *Working Paper*, 71, MZES.
- Felouzis G.**, 2003. – « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie*, 44, 3, pp. 413-447.
- Fourgeau C.**, 1998. – « L'insertion en France des communautés asiatiques : fidélité au pays d'origine et inclusion des diasporas dans le monde », *Migrations études*, 80.
- Glazer N., Moynihan D.**, 1972. – *Beyond the melting pot : the Negroes, Puerto Ricans, Jews, Italians and Irish of New York City*, Cambridge, MIT Press.
- Gordon M. M.**, 1964. – *Assimilation in American life : the role of race, religion, and national origins*, New York, Oxford University Press.
- Jazouli A.**, 1986. – *L'action collective des jeunes Maghrébins de France*, Paris, L'Harmattan.
- Kantarevic J.**, 2004. – « Interethnic marriages and economic assimilation of immigrants », *Discussion paper N°1142*, IZA.
- Kastoryano R.**, 1986. – *Être Turc en France : réflexions sur familles et communauté*, Paris, L'Harmattan.
- 1992. – « Être Turc en France et en Allemagne », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 13, pp. 5-19.

- Landale N., Oropesa R.**, 1995. – « Immigrant children and the children of immigrants : inter and intragroup differences in the United States », *Research paper 9502, East Lansing, Population Research group Michigan state University*.
- Lapeyronnie D.**, 1987. – « Assimilation, mobilisation et action collective de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue française de sociologie*, 28, 2, pp. 287-318.
- Lebon A.**, 1991-1998. – *Immigration et présence étrangère en France*, Paris, La Documentation Française (Rapports annuels du ministère de l'Emploi et de la Solidarité).
- Le Huu K.**, 1996. – *L'immigration asiatique : économie communautaire et stratégies professionnelles*, Paris, CHEAM.
- Lepoutre D.**, 1997. – *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob.
- Manço U.**, 2000. – « Turcs d'Europe : de l'image tronquée à la complexité d'une réalité sociale immigrée », *Hommes et migrations*, 1226.
- 2004. – *Turquie : vers de nouveaux horizons migratoires ?* Paris, L'Harmattan.
- Noiriell G.**, 1986. – *Les ouvriers dans la société française (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Seuil.
- 1992. – *Le creuset français, histoire de l'immigration (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Seuil.
- 1992. – *Population, immigration et identité nationale en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette.
- Oriol M.**, 1984-1988. – *Les variations de l'identité*, Nice, IREDIC, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 2 vol.
- Pagnini D. L., Morgan P. S.**, 1990. – « Inter-marriage and social distance among US immigrants at the turn of the century », *American journal of sociology*, 96, 2, pp. 405-432.
- Park R.**, 1928. – « Human migration and the marginal man », *American journal of sociology*, 33, 6, pp. 881-893.
- Park R., Burgess E.**, 1921. – *Introduction to the science of sociology*, Chicago, University of Chicago Press.
- Paugam S.**, 2005. – *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Perlmann J.**, 1989. – *Ethnic differences : schooling and social structure among the Irish, Jews, and Blacks in an American city 1880-1935*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Petek-Salom G.**, 1999. – « La difficile intégration des immigrés de Turquie » dans **P. Dewitte**, *Immigration et intégration l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Poirot C.**, 1994. – « Les migrants africains : acteurs collectifs sur la scène urbaine », *Tumultes* 5, pp. 25-48.
- 1996. – *Familles africaines en France*, Paris, L'Harmattan.
- Portes A.**, 1995. – *The economic sociology of immigration : essays on networks, ethnicity and entrepreneurship*, New York, Russel Sage Foundation.
- 1998. – « Social capital : its origins and applications in modern sociology », *Annual review of sociology*, 24, pp. 124.
- Portes A., Borocz J.**, 1989. – « Contemporary immigration : theoretical perspectives on its determinants and modes of incorporation », *International migration review*, 23, 3, pp. 606-630.
- Portes A., Sensenbrenner J.**, 1993. – « Embeddedness and immigration : notes on the social determinants of economic action », *American journal of sociology*, 98, 6, pp. 1320-1350.
- Portes A., Zhou M.**, 1993. – « The new second generation : segmented assimilation and its variants », *The annals of the American academy of political and social sciences*, 530, pp. 74-98.
- Quiminal C., Timera M.**, 2002 – « Les mutations de l'immigration ouest-africaine » dans « Africains, citoyens d'ici et de là-bas », *Hommes et migrations*, 1239, pp. 19-33.
- Richard J.-L.**, 2002. – *Partir ou rester ? Destinées des jeunes issus de l'immigration*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Sayad A.**, 1979. – « Les enfants illégitimes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26 [pp. 61-81] – 27 [pp. 117-132].
- 1999. – *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil.

- Schnapper D.**, 1999. – « Traditions nationales et connaissance rationnelle », *Sociologie et société*, 31, 2, pp. 15-26.
- Silberman R.**, 2002. – « Les enfants d’immigrés sur le marché du travail : les mécanismes d’une discrimination sélective », *Immigration, marché du travail et intégration*, rapport du séminaire présidé par François Héran, Paris, La Documentation Française.
- Tribalat M.**, 1995. – *Faire France : une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.
- Tribalat M., Riandey B., Simon P.**, 1996. – *De l’immigration à l’assimilation. Enquête sur les populations d’origine étrangère en France*, Paris, La Découverte/Ined.
- Vallet L.-A., Caille J.-P.**, 1995. – « Les carrières scolaires au collège des élèves étrangers ou issus de l’immigration », *Éducation et formations*, 40, pp. 5-14.
- 1996. – « Les élèves étrangers ou issus de l’immigration dans l’école et le collège français. Une étude d’ensemble », *Les dossiers d’Éducation et formations*, 67.
- Zhou M.**, 1997. – « Segmented assimilation : issues, controverses, and recent research on the new second generation », *International migration review*, 31, 4, pp. 975-1008.
- Zhou M., Carl B.**, 1994. – « Social capital and the adaptation of the second generation : the case of Vietnamese youth in New Orleans », *International migration review*, 28, 4, pp. 821-845.